

L'Union des Cantons de l'Est

72ème ANNÉE

LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

ZEPH. NAULT, imprimeur

ARTHABASKA, JEUDI, 8 SEPTEMBRE 1938

No. 40

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

ABONNEMENT

\$1.00 par an—50c. par semaine
nécessairement d'avance

Insertions, la ligne 30 centimes
Insertions subséquentes 20
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront inscrites comme annonce à 2 centimes la ligne.

HITLER PARLE

Hitler promet un plébiscite aux Allemands des Sudètes.—Des désordres graves éclatent dans les régions sudétiques.

Nuremberg, Allemagne. — Le chancelier Hitler a déclaré, à la clôture du 10e congrès annuel de Nuremberg, qu'il était prêt, de même que le Troisième Reich, à accepter tous les risques qu'il courrait le jour où il délivrerait la minorité allemande de la Tchécoslovaquie d'une oppression que l'Allemagne ne peut pas tolérer. Il se contenta, cependant, dans tout son discours, d'évoquer discrètement le spectre de la guerre et de laisser aux hommes d'Etat européens le soin de trouver une solution à la dangereuse affaire tchécoslovaque. Dans une allocution de 78 minutes qu'il prononça devant 25,000 personnes, il affirma que les Allemands des Sudètes devaient avoir la liberté de décider eux-mêmes de faire partie de l'Etat allemand ou de continuer à rester des sujets tchécoslovaques. Il a laissé entendre que si l'on persistait à nier ce droit aux partisans d'Hitler, il pourrait avoir recours à la force. "J'assure les démocraties, a-t-il poursuivi, que le sort des Sudètes ne nous laisse pas indifférent. Si ce peuple opprimé sent qu'il n'a pas ses droits, qu'il est sans appui, il peut être tranquille. Nous lui donnerons ses droits. Nous lui donnerons l'appui dont il a besoin".

Malgré le ton belliqueux qu'il avait pris, le Führer a tout de même cherché à apaiser un peu la situation internationale en tendant une branche d'olivier à la France. Réaffirmant que le troisième Reich était prêt à considérer le passé comme une chose qu'il faut parfois savoir oublier, il renonça encore aux aspirations qu'il aurait pu avoir pour obtenir la révision du Traité de Versailles dans le but de redonner à l'Allemagne l'Alsace-Lorraine. "Strasbourg signifie beaucoup de chose pour nous, a-t-il dit à ce sujet, mais nous l'avons rendue dans l'intérêt de la paix, dans le but de régler une fois pour toutes l'éternel différend qui nous oppose à la France. Sur nos autres frontières aussi nous avons fait des sacrifices. Nous avons agi plus que loyalement".

Tout en disant qu'un Allemand ne mérite pas le nom d'Allemand s'il n'est pas prêt à risquer sa vie pour les 3,500,000 Allemands des Sudètes, Hitler se garde bien de préciser quelle méthode il entendait accepter pour obliger le gouvernement de Prague à donner à sa minorité allemande tout ce qu'il est déterminé à lui obtenir; et ce qu'il veut lui obtenir, on ne le cache plus, c'est l'annexion pure et simple des régions sudétiques au territoire allemand.

A Berlin, un porte-parole du gouvernement allemand a déclaré "La Grande-Bretagne et lord Runciman savent maintenant à quoi s'en tenir. C'est à eux d'agir. Après ce qui a été dit, personne ne pourra tenir l'Allemagne responsable de ce qui suivra. Prague et Londres tiennent le sort de l'Eu-

rope dans

Hitler s'en prend à Prague

"Le Tout-Puissant, a proclamé Hitler à Nuremberg, n'a pas créé 3,500,000 Allemands des Sudètes pour les soumettre à un régime étranger qu'ils haïssent. Le Tout-Puissant n'a pas créé 7,000,000 de Tchèques pour servir de tuteurs et de gardiens à nos frères des Sudètes. Dans la république voisine des millions de personnes sont maltraitées. On en supprime même de temps à autre.

Que l'on prive ces êtres humains de tous leurs droits, c'est un état de chose qui doit cesser." Hitler a été d'une violence extrême à l'endroit des Tchèques et de leur président, M. Edouard Benes: "Benes, a-t-il crié, a inventé l'odieuse mensonge que nous avions mobilisé nos troupes le 21 mai. Ce jour-là pas un seul de nos soldats n'avait été appelé sous les armes, je l'affirme. Une grande puissance ne peut une deuxième fois être traitée d'une façon aussi indigne que déloyale. Je suis un national-socialiste. Comme tel je rends immédiatement coup pour coup. La Tchécoslovaquie opprime et maltraite les Allemands des Sudètes. Cette minorité est systématiquement ruinée et on rêve de la faire disparaître lentement et complètement de la face du monde."

Les fortifications du Rhin

Pour la première fois, Hitler a dévoilé les secrets jusqu'ici soigneusement gardés des fortifications allemandes de la frontière du Rhin, sujet que le feld-maréchal n'avait fait qu'effleurer dans sa sortie de samedi dernier contre la Tchécoslovaquie. "Je puis vous assurer, lança-t-il là-dessus, que depuis le 28 mai dernier, les fortifications les plus gigantesques de tous les temps ont été commencées sur notre frontière occidentale." Vraisemblablement avec l'intention de refroidir les idées guerrières de la France, il cita ensuite des chiffres impressionnants pour bien montrer que du côté de la France, de la Belgique et de la Suisse, le Troisième Reich n'aurait plus bientôt à craindre aucune agression. Il rapporta que 362,000 manœuvres, 100,000 hommes de service du travail, de nombreux ingénieurs de l'armée et des bataillons entiers d'infanterie étaient au travail sur les rives du Rhin. Il ajouta que chaque jour 8,000 wagons de fret transportaient 100,000 tonnes de matériel à la frontière et il conclut: "Je puis dire que ces travaux seront complétés avant l'arrivée de l'hiver."

Les démocraties

Le débat du discours d'Hitler fut entièrement consacré à la lutte que le parti nazi a dû livrer pour atteindre le pouvoir suprême en Allemagne.

Après cet exposé, le chancelier allemand s'en prit rageusement aux démocraties, allant même jusqu'à assurer que les démocraties et le bolchévisme avaient décidé, encore une fois, de faire bloc contre l'Allemagne. "C'est une moquerie sanglante de l'histoire, continua-t-il, que de constater que des démocraties sont alliées avec la dictature la plus brutale du monde."

Il apparait évident que tout le long de son allocution, le Führer cherchait à persuader la France et avec elle la Grande-Bretagne qu'elles n'avaient aucun intérêt à risquer de provoquer un conflit généralisé pour se porter au secours d'un petit Etat qui, selon lui, nie leurs droits humains les plus élémentaires à ses minorités. Parlant des sacrifices que l'Allemagne avait consentis dans le but de maintenir la paix, il rappela que son gouvernement était prêt à oublier pour toujours que l'Alsace-Lorraine fut un jour partie de l'Etat allemand. Il souligna ensuite que Brelin avait consenti à limiter à trente-cinq pour cent

du tonnage de la flotte de guerre de la Grande-Bretagne le tonnage de sa flotte de guerre; que l'Allemagne avait signé avec la Pologne un pacte de non-agression, valable pour dix ans; que l'Allemagne, toujours, avait assuré de respecter les frontières italienne et suisse; que lui personnellement, à plusieurs reprises, il avait des suggestions concrètes qui, si elles avaient été acceptées, auraient donné à l'Europe l'apaisement général dont elle a besoin. "Et nous avons fait plus que cela. A la radio, dans les fils de cinéma, dans la presse et même dans la littérature nous avons ordonné la suppression complète des idées de revanche. Aucun pays au monde n'a fait plus pour la paix que l'Allemagne."

Goering est malade

Sur l'estrade où Hitler avait pris place pour prononcer son discours, on remarqua que le feld-maréchal Hermann Goering, son bras droit, brillait par son absence. On expliqua qu'il avait mal à la jambe droite et à la gorge et qu'il devait prendre le lit pour plusieurs jours. Sa maladie, cependant, n'aurait rien d'alarmant. Ce matin, lorsqu'il partit pour Berlin, Hitler se rendit à la gare pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Démocratie et bolchévisme

En s'attaquant aux démocraties Hitler a dit: "C'est une répulsion que nous voyons de soi-disant internationales invoquer la liberté, la fraternité, la justice, la libre détermination des peuples, etc., etc., et travailler en même temps la main dans la main avec le bolchévisme de Moscou. Ce qu'on appelle de la démocratie ailleurs n'est rien d'autre que l'aveuglement systématique de l'opinion publique par la presse, l'argent, les manipulations de toutes sortes, etc. Le despotisme inévitable de petits Etats est porté aux nues lorsqu'il s'adapte au programme démocratique. Les démocraties déclarent qu'elles sont prêtes à combattre pour ce despotisme si cela devient nécessaire. D'autre part, les plus grandes manifestations populaires de confiance dans les Etats totalitaires, comme on dit, ne sont pas guidées des démocraties qui les ignorent, qui les faussent ou qui même les exploitent des intentions qu'elles ont.

Les démocraties ont fait la conquête sanglante de continents par la force. Mais lorsque l'Allemagne leur demande de lui retourner ses colonies, ils déclarent que cela serait beaucoup trop cruel pour les pauvres indigènes qui les habitent. En même temps, elles n'hésitent pas à rappeler ces sujets indigènes à l'ordre avec des avions de guerre et des bombes. Ces bombes, toutefois, sont différentes des bombes brutales que les Italiens utilisaient dans la guerre éthiopienne. Je ne veux pas qu'une autre Palestine se forme dans le cœur même de l'Allemagne. Les pauvres Arabes sont sans défense et on s'occupe très peu de leur sort. Les Allemands de la Tchécoslovaquie ne sont pas sans défense et l'Allemagne s'occupe de leur sort. Qu'ils le sachent."

RECENSEMENT

Ottawa.—Dans quelques jours, des agents du service fédéral de la statistique commenceront leur recensement sur le coût de la vie. Ils présenteront aux familles canadiennes un questionnaire qui a une grande importance au point de vue social.

Ils interrogeront les citoyens au sujet du nombre d'enfants dans les familles et du montant dépensé pour la nourriture, le vêtement et les autres dépenses nécessaires à la vie.

Les renseignements donnés seront considérés comme confidentiels.

LONDRES PRIERAIT PRAGUE D'ETRE PLUS CONCILIENT

Londres.—Le premier ministre Chamberlain, sir John Simon, chancelier de l'Echiquier, le vicomte Halifax, secrétaire du Foreign Office, sir Hamuel Hoare, secrétaire de l'Intérieur, sir Robert Vansittart, conseiller diplomatique du gouvernement anglais, et sir Alexandre Cadogan, sous-secrétaire permanent aux Affaires étrangères, se sont réunis à 10 Downing Street, pour étudier le texte du discours qu'a prononcé, à Nuremberg, le chancelier Hitler.

La réaction immédiate que l'on a constatée à Londres, à la suite de ce morceau d'éloquence belliqueuse, a été celle d'un sentiment général de gratitude à l'endroit du Führer qui n'a pas dit qu'il ne voulait plus voir lord Runciman chercher à régler pacifiquement la question de la minorité allemande de la Tchécoslovaquie. En dépit des insultes qu'Hitler a cru bon de faire de la Grande-Bretagne et aux autres démocraties, tout indique que Londres va de nouveau prier le gouvernement de Prague d'en arriver rapidement à un accord amical avec Konrad Henlein.

Le fait qu'Hitler ait déclaré que les Allemands des Sudètes avaient le droit de déterminer librement à quelles nations ils voulaient appartenir cause un peu d'inquiétude, toutefois, aux personnes bien informées. Elles savent, en effet, qu'au début de l'après-midi, M. Jan Masaryk, ministre de la Tchécoslovaquie à Londres, a déclaré que son gouvernement n'accepterait pas un plébiscite dans la région des montagnes Sudètes pour les trois motifs suivants:

- 1.—La constitution de la Tchécoslovaquie n'autorise pas un plébiscite;
- 2.—Tout gouvernement tchécoslovaque qui chercherait à organiser un plébiscite, comme celui par lequel les Allemands des Sudètes exprimeraient leur désir de devenir des citoyens allemands, serait immédiatement défait;
- 3.—Le fait que les Allemands des Sudètes soient disséminés un peu partout en Tchécoslovaquie rendrait un plébiscite impraticable.

Entretemps, les Anglais sont bien contents de savoir que la Home Fleet est prête à prendre la mer demain et que des navires de guerre anglais sont en assez grand nombre à Gibraltar. D'autres mesures de défense doivent avoir été prises. Elles restent secrètes.

LA FRANCE ATTEND DE PIED FERME LE SIGNAL DE GUERRE

Paris.—Le président du conseil, M. Daladier, a convoqué le cabinet en conseil extraordinaire, quelques heures avant le discours qu'Hitler devait prononcer à Nuremberg et que la France attendait avec calme comme le signal de la paix ou de la guerre.

La France fait tout ce qu'elle peut pour maintenir la paix, mais se croit prête à la guerre. Comme précaution de la dernière heure, les fonctionnaires des P.T.T., ont reçu instructions de laisser tous leurs postes ouverts les lignes de téléphone et télégraphe avec Paris, pour le cas où des ordres devraient être envoyés d'urgence.

On estime à 2 millions d'hommes les effectifs français sous les armes à la frontière allemande ou aux points de concentration dans l'intérieur du pays. Tout est prêt pour la militarisation des chemins de fer au premier signal. Un comité a été créé pour mobiliser l'industrie nationale. En prévision du conseil de cabinet convoqué pour aujourd'hui, M. Daladier, à 1. ce matin, tenait conseil avec le ministre de l'air, Guy La Chambre, et le ministre de la marine Campinchi. Le mi-

nistre des affaires étrangères, H. Bonnet, a passé la journée de dimanche à Genève, où il aurait, si l'on en croit une rumeur publiée par l'"Oeuvre", organe du parti radical-socialiste, auquel appartient M. Daladier, persuadé la Roumanie de laisser passer les troupes russes sur son territoire pour leur permettre de secourir la Tchécoslovaquie attaquée.

En France, le public est si calme qu'on ne se douterait guère que la guerre peut éclater aujourd'hui ou demain. On a seulement remarqué que des prières étaient dites pour la paix dans plusieurs églises hier. Les milieux politiques donnent à entendre que Daladier pourrait bien constituer un cabinet d'union nationale, ce qui se fait d'habitude à l'heure d'une crise grave.

UNE RECOLTE SURABONDANTE CETTE ANNEE

Ottawa.—Les agriculteurs de l'Ouest récoltent leur plus grosse moisson de blé depuis 1932. L'Office de la statistique fédérale l'estime à 358,433,000 boisseaux, chiffre qui est presque le double de celui de l'an dernier, 182,110,000 boisseaux. En 1932 la récolte fut de 443,061,000 boisseaux.

Cette année la récolte d'avoine est estimée à 393,071,000 contre 268,142,000 l'an dernier.

La Saskatchewan récolte cette année trois fois autant de blé que l'an dernier, et l'Alberta près de deux fois autant.

Comme la récolte américaine est, elle aussi, abondante, les deux gouvernements d'Ottawa et de Washington ont pris des mesures pour assurer à leurs producteurs de blé un marché avec de bons prix. Au Canada l'Office du blé va acheter tout le blé au prix minimum de 80 sous du boisseau pour le No. 1 Northern à Fort William. Il revendra ensuite ce blé aux prix qu'il pourra trouver, et le déficit sera comblé par le trésor fédéral.

Le gouvernement américain, de son côté, annonce qu'il va subventionner l'exportation du blé et de la farine.

La récolte du foin et du trèfle dans tout le Canada est estimée à 13 millions et demi de tonnes, soit près d'un demi-million de tonnes de plus qu'en 1937. L'augmentation de la production dans les autres provinces a plus que compensé la diminution subie par l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, la Manitoba et la Colombie.

Pour l'ensemble du Canada, les patates accusent une légère amélioration sur l'an dernier. Cette amélioration se constate dans la plupart des provinces, y compris l'île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario.

Les pâturages sont notablement meilleurs que l'an dernier dans les provinces maritimes, le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta.

GENEVE EST D'AVIS QUE LE DISCOURS DU CHANCELIER HITLER N'A RIEN MODIFIE

Genève.—Le premier ministre Eamon de Valera de l'Irlande du sud, a été élu, président de l'assemblée actuelle de la Société des Nations. On n'a pas fait grand chose à Genève dans la journée, tous les esprits étant occupés par le discours d'Hitler. M. William J. Jordan, président du conseil de la S. D. N. a cru bon de déclarer, à la séance inaugurale, que les Etats qui voulaient la guerre devaient craindre que les pays les plus éloignés de l'Europe ne restent pas neutres dans le prochain conflit.

On s'intéresse beaucoup, aussi, dans les milieux diplomatiques internationaux, aux conversations que la Russie a entamées dans le but d'obtenir de la Roumanie qu'elle autorise ses troupes et son

La

Coopérative Fédérée de Quebec

Succursale de Princeville, P. Q.

Offre aux cultivateurs un marché avantageux pour la vente de leurs porcs, boeufs, veaux, agneaux et tous les produits de la ferme en général.

Cette même succursale tient toujours en magasin un assortiment complet de farine, grains et moulées.

DEMANDEZ NOS PRIX

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.

Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JOHN F. WALSH, C. R.
AVOCAT

Bureau: En face du Bureau de Poste
ARTHABASKA, P. Q.
12 mai 1 an

Chateauguay Perrault

Docteur en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques Ouest
Chambre 420 - Rés.: MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard & Perrault

Philippe Marehand, C.R.

AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau: Hôtel-de-Ville

RAYMOND BEAUDET

AVOCAT
No. 177, rue Notre-Dame
Edifice Rheault & Frère
VICTORIAVILLE, P. Q.
15 août 1938 1 an.

NOTAIRES

GARNEAU & GARNEAU
NOTAIRES

CHARLES-ROBERT GARNEAU
MARCEL GARNEAU
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.

NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite
PRINCEVILLE, P. Q.

GAETAN TROTTIER

NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.
30 déc. 6 m.

matériel de guerre à traverser son territoire pour atteindre la Tchécoslovaquie au cas où cette dernière, attaquée par le Troisième Reich, aurait besoin de secours. La Roumanie a jusqu'ici refusé de s'engager à quoi que ce soit sur ce sujet délicat. Les membres de sa délégation se contentent de dire: "Qui sait les changements que la guerre apportera à la face de l'Europe?"

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tourneage, découpage, bois préparé.

FORTIER FRERES
TEINTURIERS-NETTOYEURS
PRESSEURS

Pour vêtements de Dames et Messieurs
Fourrures, Garnitures de Maisons,
Etc. Etc.
Attention spéciale aux commandes
par la malle
4 St-Henri — Victoriaville
21 janv. j.n.o. Tél. 486

A. J. LEHOUX

Manufacturier de
LITRES METALLIQUES pour VITRINES
et CAMIONS
ENSEIGNE sur VERRE
Aussi lettrage et gravage des
Monuments Funéraires
Agents demandés partout

Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.
4 juin 1 an

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE

licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales
et Financières
425, Avenue VIGER,
Montréal

1 juin 1938

PRUDENTIAL

ASSURANCE COMPANY LIMITED OF
LONDON, ENGLAND
La plus grande institution d'Assurance de l'Empire Britannique.
Fondée en 1818

Gérant des Cantons de l'Est:
ANTONIN F. BELLEAU,
Arthabaska, P. Q.
Tél. 58 Hôtel des Postes
16 sept. 1 an

DR C. A. GILBERT

Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE:
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
195 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, Qué.
En haut de la Banque Canadienne
Nationale

Pour 10 sous vous pouvez vous procurer à notre Librairie un livret-souvenir de 12 belles vues d'Arthabaska.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1938

La Vérendrye

Ce nom a quelque chose de noble, de fier, d'indépendant, de généreux et de courageux. Celui qui l'a porté avait ces qualités. Aussi les Canadiens-français sont-ils fiers de leur compatriote qui explora l'Ouest. On fête cette année le second centenaire du débarquement de La Vérendrye au confluent de l'Assiniboine et de la rivière Rouge où sont construites les deux villes de St-Boniface et de Winnipeg. La Vérendrye explora l'Ouest canadien; d'autres Canadiens-français, aussi désintéressés que lui le suivirent plus tard pour civiliser et évangéliser les sauvages; ce sont nos missionnaires. Mais quand ce travail pénible fut fait, quand fut venu le moment de récolter des bénéfices dans ces régions lointaines, si difficiles à atteindre, ce ne sont plus les nôtres qui vinrent. Le nombre des nôtres faisait sans doute un peu défaut; nous ne pouvions pas lutter facilement contre les vagues énormes de population déferlant chez nous de toute l'Europe. Mais avons-nous suffisamment profité des leçons que nous ont données La Vérendrye et les missionnaires, avons-nous su tirer avantage, comme il le fallait du chemin qu'ils nous avaient ouvert et qu'ils nous invitaient à suivre? Si les nôtres étaient allés dans l'Ouest au lieu de s'entasser comme des esclaves dans les villes industrielles des Etats-Unis, le Canada compterait au moins 3,000,000 de Canadiens-Français de plus. Quelle puissance serait la nôtre! L'Ouest serait peuplé de personnes aux sentiments profondément canadiens et la cause du français qu'on défend à coups de discours et de conférences serait un fait contre lequel on ne saurait s'élever avec succès. Et maintenant?

Et maintenant, il s'agit de tirer le meilleur parti possible des circonstances. L'Ouest est encore vaste; si l'on ne veut décidément pas rester dans le Québec qu'on aille dans l'Ouest de préférence aux Etats-Unis. N'oublions pas du reste que le Nord-Ouest canadien est pratiquement vierge, qu'il contient de grandes richesses de bois, de gibier et de mines. Des missionnaires s'y rendent aux prix de grands sacrifices et y font ce qu'ils faisaient autrefois pour les provinces de l'Ouest. Les nôtres feront-ils eux aussi ce qu'ils ont fait par le passé: émigrer aux Etats-Unis et abandonner leur pays aux étrangers? Ces fêtes à la mémoire de La Vérendrye doivent susciter de salutaires réflexions.

Châteauguay PERRAULT.

A quand la Guerre ?

Depuis plusieurs années on ne parle que de guerre prochaine et inévitable. La guerre est toujours possible et il faut se faire des idées bien nettes en ce qui concerne nos soi-disant devoirs impérialistes et ne jamais favoriser un parti politique qui pourrait nous entraîner dans la tourmente. Cela étant dit, il est bien permis d'affirmer que nos journaux exagèrent le danger de guerre en Europe. Combien de fois par année ne lisons-nous pas des en-têtes comme les suivants: "Situation la plus tendue depuis 1914", "La guerre n'a jamais été aussi menaçante depuis 1914", "Le ministre britannique de la guerre entre précipitamment de sa maison de campagne à Londres: on peut s'attendre au pire d'ici quelques heures", "La guerre, hélas, semble inévitable d'ici quelques jours".

Ces exagérations de langage sont des plus détestables: elles peuvent servir à faire vendre le journal mais elles sont plus pernicieuses qu'on ne pourrait le croire. Elles habituent le public à considérer la guerre comme devant être le remède ou la solution inévitable, elles familiarisent le public avec l'idée de la guerre, qu'on finit par ne plus redouter autant. Et enfin on a l'impression de se faire bourrer le crâne d'un tas d'histoire plus ou moins vraisemblables: il n'y a plus moyen de distinguer le vrai danger au travers du verbiage des journaux.

A quand la guerre? Le plus sage est de répondre qu'on ne saurait dire, mais ce que l'on peut dire, c'est que la guerre n'est pas constamment suspendue au-dessus de nos têtes comme le laissent croire les journaux. Les Européens, habitués à lire des nouvelles plus sobres et plus précises, chez eux, se moquent de nos méthodes de journalisme.

C. P.

La Commission Davis

Le colonel Drew a créé toute une sensation récemment en écrivant un article d'accusations graves contre la John Inglis Company à laquelle le gouvernement fédéral a accordé un contrat pour la fabrication de mitrailleuses dites Bren. Les accusations portaient sur la distribution et la souscription illégale du capital-actions de la compagnie, sur les transactions répréhensibles des actions de la compagnie, sur la part qu'aurait prise un député fédéral, contrairement à la loi, dans les discussions et négociations du contrat avec le gouvernement fédéral, enfin sur les salaires et les profits hors de tout sens commun que certaines personnes pourraient toucher grâce au contrat des mitrailleuses Bren.

Le colonel Drew n'y est pas allé de main-morte: il a porté des accusations directes, et graves. Espérons qu'il se présentera devant le juge Davis comme on l'a invité, pour faciliter le travail de l'enquête que le gouvernement King fait instruire sur toute cette affaire.

Il est souvent difficile de prouver des allégations comme celles qu'a faites le colonel Drew, tant parce que la preuve explicite manque que parce que ce genre d'accusation prend parfois naissance dans la rumeur publique, qui, elle, n'a la plupart du temps aucun fondement.

Suivons attentivement les révélations de l'enquête qui va commencer. Le gouvernement fait preuve de la meilleure bonne foi en prenant les mesures voulues pour découvrir toute manœuvre louche, si manœuvre louche il y a. Le gouvernement ne pourra pas de la sorte être fait complice de telle ou telle combine qu'on pourrait découvrir. Il est bon qu'une enquête immédiate s'institue pour découvrir et punir les exploiters s'ils existent. Le vol qui se pratique parfois sur une haute échelle dans la fabrication des armements est bien celui qui est le plus repoussant de tous. Les armements, qui pèsent déjà si lourdement sur notre budget, qui nous causent des dépenses utiles mais fort désagréables, ne doivent pas être une occasion d'exploitation du public. Nos armements doivent nous protéger tout en nous coûtant le moins cher possible. Quelles responsabilités n'assument-ils pas, ceux qui soutirent de fortes sommes de la caisse du gouvernement pour ne fournir que des armes en quantité et peut-être de qualité médiocres pour le prix payé? Ces exploiters peuvent se ranger parmi les traîtres à notre pays.

Nous espérons qu'il n'en existe pas chez nous. Mais nous devons tout faire pour les découvrir et les punir.

C. P.

Pour connaître sa Province

Il faut être instruit... et surtout de chose de chez-nous. Savoir ce qui se passe en Angleterre, en France, en Allemagne, en U. R. S. S., au Japon et aux Etats-Unis est fort bien, mais il est encore préférable de connaître son pays d'abord. Souvent l'on sait comment tel ou tel peuple étranger s'occupe pour gagner sa vie, quels sont ses principaux produits, quelle est la richesse et les ressources naturelles du sol qu'il habite, quelles sont les beautés de ses paysages, tout en étant médiocrement renseigné sur notre Canada et notre province en particulier. A quoi cela tient-il? Cela dépend sans doute un peu de notre indifférence et de notre préjugé à ne trouver rien d'extraordinaire chez nous; mais cela dépend surtout du manque de livres bien faits. M. Raoul Blanchard est le premier et le seul professeur à traiter de façon sérieuse du peuplement, de l'activité locale de nos populations et des richesses naturelles de notre province.

Les études du professeur sur le Québec l'ont occupé par intervalles durant plusieurs années et il n'a pas terminé. Il a déjà écrit ses observations sur toute la région du bas du fleuve. Il prépare d'autres travaux sur la région de Montréal; espérons que toutes la province sera étudiée dans le détail comme la Gaspésie l'a été. Ces livres de Raoul Blanchard devraient être lus par tous ceux qui ont à cœur de connaître leur province; ils devraient être donnés en prix à la fin des années scolaires dans nos collèges et nos convents, à ceux qui sont assez avancés pour les goûter. Ces livres feront comprendre qu'il y a encore beaucoup à faire dans le Québec pour aider notre population, que des richesses naturelles inexploitées existent mais qu'elles doivent être utilisées avec intelligence.

C. P.

M. LAPOINTE HONORE PAR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Ottawa.—Le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice et chef de la délégation du Canada à la présente session de la Société des Nations, à Genève, vient d'être unanimement élu président du comité chargé d'étudier la réduction et la limitation des armements. La présidence de ce comité signifie que le ministre a le droit de siéger au comité général, organisme le plus important de l'Assemblée de la S.D.N. Une des questions les plus importantes soumises au comité, que présidera M. Lapointe, sera celle des bombardements aériens des populations civiles en temps de guerre. C'est un grand honneur pour notre distingué compatriote que d'avoir été nommé président du comité, honneur qui marque en même temps la reconnaissance par l'élite des juristes internationaux de l'importance du travail qu'il a accompli à la conférence impériale de 1926. M. Lapointe a joué un rôle prépondérant au cours de cette conférence de laquelle est résulté le Statut de Westminster, donnant au Canada un statut égal à celui du Royaume-Uni. A la Chambre des Communes, dont il est membre depuis 1904, M. Lapointe est reconnu comme une autorité pour la conduite des affaires nationales. Au cours de sa longue carrière, il a maintes fois représenté le Canada à l'étranger.

CONSEIL DE COMTE

La séance régulière du Conseil du Comté d'Arthabaska a été tenue mercredi de cette semaine, le quatorze septembre.

Etaient présents: M. Arsène Talbot, maire du Canton de Stanfold et Préfet du Comté d'Arthabaska, et MM. les maires: Hector Roux, de Chénier, Eugène Savoie, de Chester-Est, Alfred F. Paris, de Chester-Nord, Alphonse Pepin, de Chester-Ouest, Agnès Fréchette, du village de Chesterville, Henri Massé, du canton de Maddington, Georges Etienne Nadeau, du village de Princeville, Hector Bussière, de la paroisse de St-Albert de Warwick, Edouard Plourde, de la paroisse de Ste-Anne du Sault, Moïse Couture, de St-Christophe d'Arthabaska, Donat Boucher, de la paroisse de Ste-Clotilde de Horton, Joseph Rondeau, de la paroisse de Ste-Elisabeth de Warwick, Adrien Héon, de la paroisse de St-Louis de Blandford, Adolphe Lafrance, de la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska, Albert Bernier, de la paroisse de St-Rémi de Tingwick, Oscar Pratte, de la paroisse de St-Rosaire, Bruno Allard, de la paroisse de Ste-Séraphine, Emilie Houle, de la paroisse de St-Valère de Bulstrode, Edouard Ouellet, du village de Daveluyville, Albert Simoneau, de Tingwick et Ludger Laroche, du canton de Warwick.

Les conseillers de comté, par un vote de 12 à 9 se sont prononcés contre la proposition de demander que les lignes de téléphone soient imposées comme le sont les lignes de transmission électrique.

Les rôles d'évaluation seront pris en considération à la prochaine séance.

FEU MONSIEUR OLIVIER LECLERC

Le 6 septembre dernier décédait M. Olivier Leclerc, à l'âge avancé de 85 ans et 2 mois, époux de dame Déline Brochu.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu vendredi, le 9 septembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, quatre filles: Marie-Louise, épouse de feu Adélard Camiré, de Springfield, Mass., Lucina, épouse de J. H. Caron, de Montréal; Maria, épouse de Zébedée Beaulieu, Adamsville, Mass., Luciana, épouse de Napoléon Camiré, de Sherbrooke; trois fils: Léopold, d'Arthabaska; Antonio, de Mathison, Maine; Arthur, de Springfield, Mass.; deux sœurs: Mme Emma Lamothe, de New-Britain, Conn., et Marie-Louise, épouse de M. Philippe St-Hilaire, de cette ville; un frère, M. Ludger Leclerc, de Lawrence, Mass.

La famille a reçu les offrandes de messes, tributs floraux et sympathies suivants:

Offrandes de messes: MM. et Albert Bergeron, C. R. Garneau, Arthur Leclerc, Mme Marie-Louise Camiré, de Springfield, Mass., M. J. Antonio Leclerc, Madison, Maine.

Tributs floraux: M. et Mme Albert Bergeron, M. et Mme J. H. Caron.

Sympathies: Les familles Paul Brochu, J. H. Caron, Isidore Denault, Edouard Denault, Wilfrid Hamel, Oscar Létourneau, Louis L'Heureux, Willie Lespinau, Jos. Maheu, J. N. Michaud, Adélard Ramsay, Philippe St-Hilaire, Alb. Bergeron, Paul Beauchesne, Hervé Caron, Victoriaville, Doria Giguère, C. R. Garneau, Ovide Leblond, Adélard Laroche, Michel Maheu, Willie Michaud, Emile Michaud, Henri Michaud, Antoine Pagé, Xavier Ratté, Dr Jean-Marie Bécotte, M. Maurice Bécotte, Mlle Maria Michaud, M. Alfred Provencher, Mme et Mlle Simoneau, M. et Mme Albert Simoneau, M. et Mme Johnny Trotter, M. Edouard Vallière.

Télégramme de sympathies: M. et Mme L. P. Gagnon, St-Georges de Beauce.

"L'Union des Cantons de l'Est" offre à la famille ses sincères condoléances dans le deuil qui vient de la frapper.

MORT DU PRINCE

ART. DE CONNAUGHT

Londres.—Le prince Arthur de Connaught, fils du duc de Connaught, est mort durant son sommeil, lundi matin, après une longue maladie. Il était âgé de 55 ans.

L'ancien gouverneur-général de l'Afrique-Sud était malade depuis quelques années et vivait paisiblement à Londres.

Le duc de Connaught, ancien gouverneur général du Canada et maintenant âgé de 88 ans, a appris à Bagshot Park, la mort de son fils. Le seul fils du prince, le comte de Macduff, conservera ce titre, mais devient l'héritier de deux duchés, celui de Connaught, détenu par son grand-père, et celui de Fife, détenu par sa mère.

Notes Locales

Le pèlerinage annuel à Notre-Dame du Cap a eu lieu lundi, le 12 septembre. Un grand nombre de personnes y ont pris part. Son Excellence Mgr LaFortune, évêque de Nicolet, dirigeait ce pèlerinage.

Le Rév. Père Lockwell, de la Société St-Vincent de Paul, de Québec, prêche actuellement une retraite aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, est allé au pèlerinage à Notre-Dame du Cap, lundi.

MM. et Mmes Leduc et Noël Décaries, de Montréal, ont passé la fin de semaine en visite chez M. et Mme Alfred Paradis.

M. C. R. Garneau, notaire, est allé à Montréal lundi pour affaires professionnelles.

M. et Mme E. T. Belleau et Mlle Belleau sont revenus d'une villégiature de quelques jours à l'île d'Orléans.

M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a présidé mardi le terme de la cour de magistrat qui a été ajourné au 27 septembre.

M. Edgar Laliberté, notaire, était de passage en notre ville cette semaine.

M. Robert Cauchon, sténographe officiel, de Valleyfield, était ici mardi pour affaires professionnelles.

M. Alfred Paradis est retourné à Montréal après avoir passé la fin de semaine en notre ville.

Mme J. E. Hudon et M. Octave Hudon sont allés à Québec hier.

M. Donat Mongrain, de Dupuy, Abitibi, était en visite cette semaine chez son oncle, M. Pierre Lambert.

M. Yves Poisson est retourné à Québec, après avoir passé la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Suzanne Marceau passe la semaine à Drummondville.

Le prochain terme de la cour supérieure aura lieu à Arthabaska en octobre prochain et sera présidé par l'honorable Lucien Cannon, de Québec.

Mme Côté est partie dimanche pour un voyage à Manchester, N. H., où elle passera quelques jours.

M. le Dr Arthur Rajotte, maire de Drummondville, est venu en notre ville lundi.

La séance trimestrielle du conseil du comté d'Arthabaska a eu lieu hier au lieu des séances.

Mme Pierre Lambert est de retour d'un voyage à Québec.

Mmes Houle et Lavigne, de Daveluyville, étaient de passage ici mercredi.

Mme Alfred Roy et Mme J. B. Leblanc sont allées au Cap de la Madeleine, lundi.

Mlle Marie-Louise Gaudet, de Joliette, est en visite chez sa belle-sœur, Mme C.-Eug. Gaudet, et chez Mlle B. Cloutier.

M. Pierre Lambert est allé à Windsor Mills, rendre visite à son frère, le Rév. Frère Conrad, des Frères du Sacré-Cœur.

Mme Jules Baril, Mlle Rosanna Roux, Mlles Alberte et Gergette Maheu, Mlles B. Cloutier et Yvette Gaudet, ainsi que M. Alfred Roux à St-Pierre les Becquets, dimanche, en visite chez M. et Mme Donat Nault.

Mlle Dorilda Ouellette, de Victoriaville, et Mlle Cécile Bergeron, de cette ville, sont de retour d'un voyage au Cap de la Madeleine et Trois-Rivières.

Mme Edmond Audet et Mlle Jeannette Denault sont revenues d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme John Kenyon, M. et Mme Atche Kenyon, de Thetford Mines, M. et Mme Henri Croteau, Mlle Irène Croteau, M. Gérard

ABSENT

Le Docteur Edouard Côté, de Victoriaville, sera absent de son bureau du 12 septembre au 17 novembre.

15 sept. 4 f.

LOI D'ARRANGEMENTS DES CULTIVATEURS AVEC LEURS CREANCIERS DE 1934

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE SUIVANT LA CESSION

Dans l'affaire de la faillite de FOREST HUGHES, de South Durham, débiteur.

AVIS est par le présent donné que Forest Hughes, du canton de Durham, a fait cession de ses biens le deuxième jour de septembre 1938, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à mon bureau, à Richmond, P. Q. le 20 septembre 1938 à dix heures de l'avant-midi.

Pour avoir le droit de vote il faudra au préalable la preuve de votre réclamation et une procuration devra m'être envoyée à cet effet.

Ceux qui ont des réclamations à produire dans la dite faillite devront le faire avant que la distribution des deniers se fasse autrement le produit de la dite faillite sera distribué parmi les créanciers qui auront produit leur réclamation sans égard aux autres.

Daté à Richmond, Qué., ce 9 septembre 1938.

Adresse du séquestre officiel: Richmond, Qué.

EDWARD T. McGOVERN, Séquestre Officiel.

A VENDRE

Nous offrons au commerce, pour livraison immédiate, les qualités de bois suivantes:

100,000 pieds d'épinette de 2 pes d'épaisseur, scié dans l'été de 1937, au prix de \$20.00 du 1000 pieds.

100,000 pieds de pin de 2 pes d'épaisseur, scié au printemps de 1937, au prix de \$20.00 du 1000 pieds.

100,000 pieds de planche de pin de 1 pouce d'épaisseur, 5e et 6e qualités, \$20.00 du 1000 pieds.

50,000 pieds de planche de pin de 1 1/2 pouce d'épaisseur, 5e et 6e qualités, à \$21.00 du 1000 pieds.

50,000 pieds de pin de 3 pouces d'épaisseur, de 5e et 6e qualités, à \$20.00 du 1000 pieds.

50,000 pieds de pin de 3 pouces d'épaisseur, de 4e qualité et meilleur, à \$32.00 du 1000 pieds.

Le tout sujet à vente préalable. Correspondance sollicitée.

S'adresser à V. DIONNE & FILS, St-Georges de Beauce, Qué.

Dr Jean-Marie Bécotte

MEDECIN-CHIRURGIEN (Voisin du Bureau de Poste)

Tél. 78

Examens aux Rayons X à mon bureau (cœur, poudrons, foie, reins, estomac, intestins, os, etc.)

N. B.—Examen gratuit pour le cœur et les poudrons le premier et le troisième samedi de chaque mois, de 2 à 4 heures P. M. à partir du mois de juin.

16 juin 6 m.

Croteau, de Sherbrooke, sont venus passer la fin de semaine chez Mme C. Desharnais et Mme Willie Croteau.

Mlle Jeannette Morissette, de Central Falls, en promenade chez M. et Mme Léon Bergeron ainsi que chez M. et Mme Omer Martin.

M. et Mme John Cormier, de Lewiston, Me., en visite chez des parents.

SI VOUS ETES AMBITIEUX vous pouvez faire beaucoup d'argent dans un territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Pas de capitaux ni expérience requis. Travail régulier pour homme qualifié. Ecrire Boite Rawleigh, M-492-Q-1, Montréal, P. Q.

A VENDRE.—Une bonne paire de chevaux (un cheval et une jument) de 7 et 8 ans, couleur noire, pesant environ 1300 livres, garantis sous tout rapport; aussi harnais et voitures d'hiver et d'été; à vendre pour cause de santé.

S'adresser à ALBERT LANGLOIS, 38 Route d'Arthabaska Victoriaville, Qué.

15 sept. j.n.o.

FEU MARY LAVIGNE

Les funérailles de Mlle Mary Lavigne, décédée le 8 septembre à l'âge de 79 ans ont eu lieu lundi à huit heures et demie. Un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait la défunte à sa dernière demeure.

Mlle Lavigne a toujours demeuré parmi nous et elle laisse pour pleurer sa perte plusieurs neveux et nièces. Elle était la dernière survivante de sa famille.

"L'Union des Cantons de l'Est" offre ses sincères sympathies à la famille.

HOMMES DEMANDES

Assurez-vous un bon salaire régulier en vendant à domicile les 200 produits JITO. Seule la vente du thé et du café vous fera gagner votre vie. Territoire exclusif, commission supérieure. 30 jours d'essai GRATIS. Pour catalogue illustré et renseignements complets GRATUITS écrivez: CIE JITO LTEE, 1031 Dorchester Est, Montréal. 15 sept. 6 f.

POUR LES ECOLIERS ET ECOLIERES

Pour l'ouverture des classes les élèves trouveront à la Librairie de "L'Union" à Arthabaska un assortiment complet de tout ce qu'il leur faut pour la classe.

Avec l'achat d'une douzaine de cahiers à l'encre ou au plomb, au prix de 45 sous, nous donnerons gratis un encrier double, pour encre rouge et encre bleue.

Venez nous voir.

Les Radios RCA Victor de 1939

A la Librairie de 'L'Union' à Arthabaska

Les radios RCA Victor sont maintenant en vente par toute l'Amérique du Nord. A Arthabaska, on peut se rendre les admirer à la Librairie de "L'Union" où ils sont en montre pour plusieurs jours.

Le nom de RCA Victor dans la radio est devenu le plus populaire comme ce fut autrefois le cas pour le phonographe et comme c'est encore exact pour les disques de gramophone.

La compagnie Victor, fière de l'expérience de plusieurs décades dans le commerce de la musique, est heureuse de présenter ses nouveaux modèles de radio pour les innovations qu'ils comportent.

Un bon radio est devenu aujourd'hui un beau meuble. Si l'on s'applique à donner à un radio la puissance, la souplesse et toutes les qualités que l'on recherche dans un bon appareil on apporte un soin tout spécial à la construction du cabinet.

Les cabinets des radios RCA Victor 1939 représentent le résultat triomphant de 40 années d'expérience dans la conception et l'exécution de ces chefs-d'œuvre d'ébénisterie.

Des consoles construits suivant les attrayantes lignes conventionnelles, des consoles majestueuses qui s'harmonisent avec des intérieurs princiers, des modèles tables les plus modernes, c'est tout ce que la compagnie Victor peut offrir. Construits par des artisans avec toute la maîtrise de qua-

rante années de travail les cabinets sont minutieusement finis à la main.

A la beauté extérieure une des autres caractéristiques des RCA Victor c'est la richesse de tonalité vraiment merveilleuse qu'une simple démonstration suffira à prouver à tout le monde.

Ce que Victor est fier de revendiquer tout particulièrement c'est d'offrir à des prix populaires la syntonisation électrique. L'an dernier la syntonisation électrique était seule l'apanage des radios chers. Cette année Victor présente la syntonisation sur les appareils dont le prix est à la portée de toutes les bourses.

Victor n'oublie pas qu'il fut un pionnier dans l'industrie du gramophone et c'est ce qui lui permet de présenter des Victrolas RCA d'une valeur sans précédent. Les Victrolas RCA ce sont en plus des émissions radiophoniques la richesse des disques.

Les nouveaux modèles comportent de multiples améliorations qui tendent à augmenter la puissance, à rendre plus facile la syntonisation, à améliorer la tonalité. D'autres aussi ont été apportées afin de faire disparaître les bruits parasites.

Les radios Victor sont en exposition à LA LIBRAIRIE DE "L'UNION" où la population est invitée à aller se rendre compte de leur excellence et surtout de leur bas prix qui en font un appareil à la portée de toutes les bourses.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris



**POUR AVOIR UN
BEAU TEINT**

Je sais que j'ai horriifié bien de mes cousines en écrivant en ces pages que la plupart des femmes ne savent pas comment laver leur visage. En effet, il ne suffit pas d'appliquer de l'eau et du savon sur la figure, pour se nettoyer à fond. Et même, à l'eau tiède ou à l'eau chaude. Il faut, en plus, déterminer si l'eau dont on se sert est de l'eau douce ou dure. Quant au savon, c'est l'état de sa peau qui doit déterminer le genre de savon qui doit être utilisé. Ainsi, les savons à base d'huile de palme ou d'huile d'olive sont néfastes aux peaux grasses.

L'eau chaude, si efficace pourtant pour dégraisser la peau, est dangereuse, car les muscles du visage sont fort sensibles à son effet et la personne qui se lave constamment à l'eau chaude risque de causer l'amollissement graduel de ces muscles. C'est dire que bien avant le temps, elle aura un visage de vieille, dont les chairs seront toutes affaissées.

Quant à l'eau froide, si elle est d'un excellent astringent et par conséquent, très recommandable pour les peaux grasses, elle offre le désavantage de ne pas nettoyer la peau à fond.

Il ne faut pas considérer la peau, surtout celle du visage, comme une simple enveloppe du corps. La peau est en réalité une partie fort active de l'organisme. La peau fonctionne constamment, grâce à un jeu fort compliqué de pores et de glandes minuscules. Comme toutes les autres parties de l'organisme, elle ne peut être saine à moins que son fonctionnement soit normal.

C'est quand son fonctionnement est défectueux que la peau devient terne et rude et que les pores dilatés et les points noirs font leur apparition. Quant aux boutons et autres éruptions, ils proviennent d'un mauvais fonctionnement de l'estomac. Il importe de ne jamais oublier que la première et principale règle de la beauté, est de soigner son estomac en prenant chaque matin au lever, (done, à jeun) un verre d'eau dans lequel on aura fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits. Ce n'est que lorsque l'estomac fonctionne bien qu'on doit s'occuper des traitements locaux.

Ces traitements locaux consistent d'abord dans le lavage du visage avec de l'eau tiède et du savon approprié à sa peau, (c'est-à-dire approprié à une peau sèche, grasse ou normale) qui fait une mousse abondante et déloge le plus possible non seulement des saletés qui s'accumulent dans les pores, mais surtout les restes de maquillage. C'est par les pores

que la peau respire. Si les pores sont bouchés la peau perd vite sa tonicité. Les glandes deviennent inactives et, alors, gare aux dermatoses enlaidissantes!

Mais, même ce lavage à l'eau et au savon, ne suffit pas. Il faut en plus, au moins une fois par semaine, faire usage d'une crème de nettoyage liquéfiante, qui pénètre profondément dans les pores de la peau et dissout toutes les impuretés qui s'y trouvent. La plupart des poudres de riz ne sont pas du tout ce qu'elles prétendent être. Au lieu d'être des poudres végétales, ce sont des poudres minérales (talc, etc.) qui sont des plus nuisibles à la peau. Je ne vous recommande pas de ne pas faire usage de poudre, ni de rouge—mais ne vous couchez jamais sans avoir enlevé, soit à l'eau ou à la crème de nettoyage, jusqu'à la trace de maquillage.

Il importe ensuite de s'enduire le visage avec une crème de nuit—mais pas n'importe laquelle! Si votre peau est sèche, il faut combattre la détérioration qui s'y opère, cause certaine de vieillissement prématuré, par l'usage d'une crème de nuit onctueuse, vitaminisée aux vitamines "F". J'insiste sur les vitamines "F", car ce sont les seules qui puissent, par application externe, combattre victorieusement les outrages du temps. Si par contre, votre peau est grasse ou juleuse, il faut neutraliser l'effet des sécrétions des glandes. On y parvient par l'usage d'une bonne crème astringente à base de citron. Une telle crème opère un resserrement de la peau et bannit les rides de surface, les pattes d'oie, en plus de plusieurs tons les peaux brunes.

Si vous voulez des renseignements particuliers concernant votre propre cas, écrivez-moi en me disant si votre peau est grasse ou sèche, et je me ferai un plaisir de vous répondre, si vous êtes une lectrice régulière de ce journal. A l'intention de "mes cousines" comme j'appelle affectueusement mes lectrices, j'ai préparé des feuillets donnant des renseignements précis et désintéressés sur la plupart des problèmes de beauté. Je les adresse à qui m'en fait demande accompagnée d'un timbre de 3 sous pour chacun d'eux. Il suffit de m'indiquer ceux qui vous intéressent. J'en ai publié sur les soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux, des pieds—sur les poitrines plates, sur la maigreur, sur la graisse excessive, sur la suppression des poils follets, sur la transpiration, etc. Adressez-moi ainsi: "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Cousine Blanche

La Baie du Febvre

—M. et Mme Onésime Houde, de New Westminster, sont revenus dans leur paroisse natale pour célébrer le 50^e anniversaire de leur mariage, le 16 août dernier.

Cette journée commença par une grand'messe, chantée à 9 hrs par M. l'abbé Henri Belcourt, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés A. Bernier et M. Desfossés. M. le curé Belcourt fit le sermon.

Un banquet eut lieu, le midi, à l'hôtel Belcourt. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Achille Bélisle, Mme David Patterson, Mme Edouard Grenier, M. et Mme Emile Pélouquin, M. et Mme Lorenzo Trotter, tous de La Baie, M. et Mme Fiset, Mlle Elise Houle, M. Lahaie, de Montréal.

Après le dîner, il y eut chant et musique.

Nos meilleurs vœux aux jubilaires.

—Étaient en visite chez M. et Mme Charles Auguste Ruest, son père, M. Joseph Ruest, son fils, M. et sa dame, Mlle Hamel, M. Paul Verville, Mlle Yvonne Ruest, son ami, tous de Drummondville; Mme Joseph Bour-

acheté la maison de M. J. B. Lemire; elle en prendra possession ces jours-ci avec ses deux filles, Mlles Philippa et Marielle.

—M. Jean-Baptiste Lemire a acheté une propriété qui appartenait à M. le curé H. Belcourt.

—Mlle Diane Proulx, G.M., de Montréal, et Mlle Edith Proulx, de La Baie, sont de retour d'un voyage à Boston, où elles étaient les invitées de M. Lomer Biron, leur oncle.

—M. Arthur Bellarmin Jutras, de Victoriaville, est venu chercher ses deux enfants, Pierrette, qui a passé un mois chez ses grands-parents, M. et Mme Arthur Proulx, et Claude qui a passé les vacances chez ses tantes, Mlles Elméria et Laura Jutras, de La Baie; ils sont tous retournés enchantés de leurs vacances, accompagnés de leurs petits frères, Jean-Éudes et Montcalm.

—Dimanche dernier, étaient de passage à La Baie, chez M. et Mme Donat Leclerc, et chez Mlles Jutras.

—Mme Joseph Bolduc et ses filles, Mlles Alma, Jeanne et Claire, son fils, Raymond, et le Dr Letendre, tous de Danville, M. l'abbé Côté, du séminaire de Nicolet, M. Lussier, ses deux enfants, Réal et Fleurette, de Deschailons, Mme Etienne Georges Côté, ses deux fillettes, Madeleine et Lisa, Mlle Yvette Côté, de Nicolet, M. et Mme Deus Jutras, leurs fillettes, Judith et Denise, Mlle Angéline Jutras, de Victoriaville, Laurence, Madeleine et Jules Leclerc, de La Baie.

—Nous apprenons avec plaisir le rétablissement de Mme Célestin Hébert, qui a subi une grave opération à l'hôpital du Christ-Roi.

CREME AUX FEVES "CATELLI"

1 boîte fèves "Catelli" 30 oz.
1 pinte de lait, sel-poivre
1 petit oignon haché
1 c. à soupe de graisse

Hacher l'oignon et le frire dans la graisse. Verser les fèves et dès qu'elles sont chaudes, bien les presser pour en faire une purée.

Dans une autre casserole, chauffer le lait jusqu'au point d'ébullition et le verser sur les fèves, prenant soin de bien mêler le tout. Assaisonner au goût.

(Les recettes de
Jeanne Catelli)

TINGWICK

—Dernièrement, en l'église de St-Patrice de Tingwick, avait lieu le mariage de M. Hervé Bolduc, fils de M. Alexandre Bolduc, avec Mlle Eva Carignan, fille de M. Philippe Carignan. Après le mariage les nouveaux époux et leurs invités se rendirent chez M. Alex. Bolduc, père du marié, et le soir tous se rendirent chez le père de la mariée, M. Philippe Carignan.

—Le 30 août fut béni le mariage de M. Clément Desharnais, de Warwick, avec Mlle Ludvine Perreault, fille de M. Alcide Perreault. M. Alcide Perreault servait de témoin à sa fille et M. Arthur Desharnais à son fils.

—Le 30 août fut béni à St-Patrice de Tingwick, le mariage de M. Arthur Carrier, de Warwick, avec Mlle Ida Lebel, fille de M. Désiré Lebel. Après le mariage les nouveaux époux se rendirent chez M. Désiré Lebel, père de la mariée.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux époux.

—M. et Mme Gérard Cayouette, Mlle Rita Duplessis et M. Simon Cantin, tous de Montréal, sont venus rendre visite à M. J. C. Beaudoin, MM. Ubald et Fernand Cayouette.

—Mlle Arline Tardif est de retour d'une vacance de deux mois à Rimouski, chez sa tante, Mme Hector Garon.

—M. et Mme Ubald Cayouette ainsi que M. C. A. Cayouette sont de retour d'une promenade aux États-Unis; ils ont visité des parents à Manchester, Lawrence, Boston, Taunton, Providence et Pawtucket, Lebanon.

—M. Joseph Hébert et ses filles Monette, M. Jeanne et Rita, de Victoriaville, ainsi que M. et Mme Babineau, de la Tuque, ont rendu visite à M. et Mme J. C. Beaudoin, à leur chalet aux Trois-Lacs.

—Mlle Alexina Cayouette est partie pour une promenade de quelques mois aux États-Unis.

—Mlle Eliane Talbot, est de

retour d'une promenade aux États-Unis.

—M. et Mme Fernand Cayouette et leur fillette Gabrielle, sont revenus d'une promenade aux États-Unis.

—M. et Mme Arthur Roy et leurs enfants, Gisèle et Claude, sont allés rendre visite à des parents à Drummondville.

**RECETTES
ÉPROUVÉES**

Gâteau croustillant au gingembre et aux pêches

¼ tasse de beurre
1 œuf
½ tasse de lait sûr
¼ c. à thé de gingembre moulu
1¼ tasse de farine
½ tasse de sucre brun
½ tasse de mélasse
½ c. à thé de soda
½ c. à thé de cannelle moulue
1 c. à thé de poudre à pâte

Défaites le beurre en crème avec le sucre, ajoutez l'œuf et battez bien. Ajoutez la mélasse, puis le lait sûr après y avoir ajouté le soda, le gingembre et la cannelle. Mélangez parfaitement, ajoutez la farine et la poudre à pâte tamisés ensemble. Faites cuire 50 minutes dans un moule graissé dans un four à feu lent (325 deg. Fah.).

Coupez en deux quand c'est encore chaud et mettez une bonne couche de pêches sucrées en tranches entre les deux moitiés et sur le dessus. On peut servir avec de la crème fouettée.

Croûte croustillante aux pêches fraîches

6 pêches
1 tasse de farine
1 tasse de sucre
½ tasse de beurre

Pelez et tranchez les pêches fraîches et saupoudrez par-dessus ½ tasse de sucre. Mélangez ensemble l'autre ½ tasse de sucre et la farine, et incorporez-y le beurre en l'écrasant jusqu'à ce que le mélange ait une consistance croustillante uniforme. Mettez les pêches par-dessus et faites cuire dans un four à feu modéré une demi-heure. Servez chaud ou froid.

Pouding aux pêches fraîches

6 grosses pêches
1 œuf
1½ tasse de farine
¾ tasse de lait
¾ tasse de sucre granulé
2 cuil. à soupe de beurre
2 cuil. à thé de poudre à pâte

Pelez et tranchez des pêches fraîches. Saupoudrez chaque couche avec du sucre. Faites une pâte avec les autres ingrédients et laissez tomber par cuillerées sur les pêches. Faites cuire ½ heure dans un four chaud.

Petits pains aux pêches

2 tasses de farine
½ cuil. à thé de sel
1 œuf
¼ tasse de beurre
3½ cuil. à thé de poudre à pâte
½ tasse de sucre
1 tasse de lait
1 tasse de pêches tranchées.

Mélangez et tamisez la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel. Battez l'œuf et le lait et ajoutez aux ingrédients secs tamisés. Ajoutez les pêches. Mélangez bien, mais en remuant le moins possible. Faites cuire 25 minutes dans un four à feu modéré (350 à 375 degrés F.) Servez chaud.

Gâteau éponge aux pêches fraîches

1 tasse pulpe de pêches fraîches
1 cuil. à soupe de gélatine
½ tasse d'eau bouillante
½ tasse de sucre
¼ tasse d'eau froide
2 blancs d'œufs

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Ajoutez l'eau bouillante et le sucre et remuez jusqu'à ce que ce soit dissous. Quand c'est un peu pris, ajoutez la pulpe de pêches et battez jusqu'à ce que ce soit mousseux. Ajoutez les blancs d'œufs battus en neige ferme. Versez dans un moule humide et refroidissez.

Pour obtenir un pouding plus riche, mettez ½ tasse de crème épaisse de crème fouettée au lieu des blancs d'œufs.

**PIE XI CONTRE LA
DOCTRINE RACISTE**

Cité Vaticane.—L'"Osservatore Romano" dit, en parlant d'une allocution prononcée par Sa Sainteté Pie XI, que la doctrine raciste "concerne une grande et sérieuse erreur, qui atteint des degrés de l'autel et touche à la doctrine catholique."

Il est
FACILE DE CUIRE
à l'Électricité
dit  *Gabrielle Dion*
cuisinière
experte

Gâteau aux Bananes

Recette

55 TASSE BEURRE	1 C. À THÉ POUVRE À PÂTE
1 C. À THÉ SODA	55 TASSE LAIT
2 OEUFS	1 1/2 TASSE DE FARINE
1 TASSE CASSIADRE	1/2 C. À THÉ SEL
2 BANANES	

Mettre le beurre en crème, ajouter le sucre et les œufs battus. Tamiser les ingrédients secs et ajouter alternativement avec le lait au premier mélange. Ajouter et bien dissoudre le soda aux bananes écrasées. Incorporer les bananes. Cuire dans un four de 350° pendant 35 à 45 minutes.

Vous êtes cordialement invitées à visiter notre cuisine moderne, aux bureaux de la Shawinigan, à Trois-Rivières, ou encore, voyez les modèles les plus récents de poêles électriques, à notre salle d'exposition locale.

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

Recevez à Gabrielle Dion Cuisinière Experte C.P. 1908, Trois-Rivières, Qub. pour obtenir des renseignements additionnels sur le courant électrique.

**LE CANADA EST LE GRAND
FOURNISSEUR LE BACON**

Les statistiques anglaises pour 1937 montrent que les importations de bacon venant du Canada, le plus grand fournisseur de l'Empire, ont augmenté de 27 pour cent pour atteindre le chiffre de 1,387,000 quintaux. Elles formaient 20 pour cent de la quantité totale de bacon importé au Royaume-Uni. Les statistiques montrent également qu'en 1937 le Canada a supplanté les États-Unis

comme source principale de jambons importés sur le marché anglais. Il a fourni 311,600 quintaux, contre 277,700 quintaux en 1936, soit une augmentation de 13 pour cent.

**ALIMENTS A BASE DE
POMMES DE TERRE**

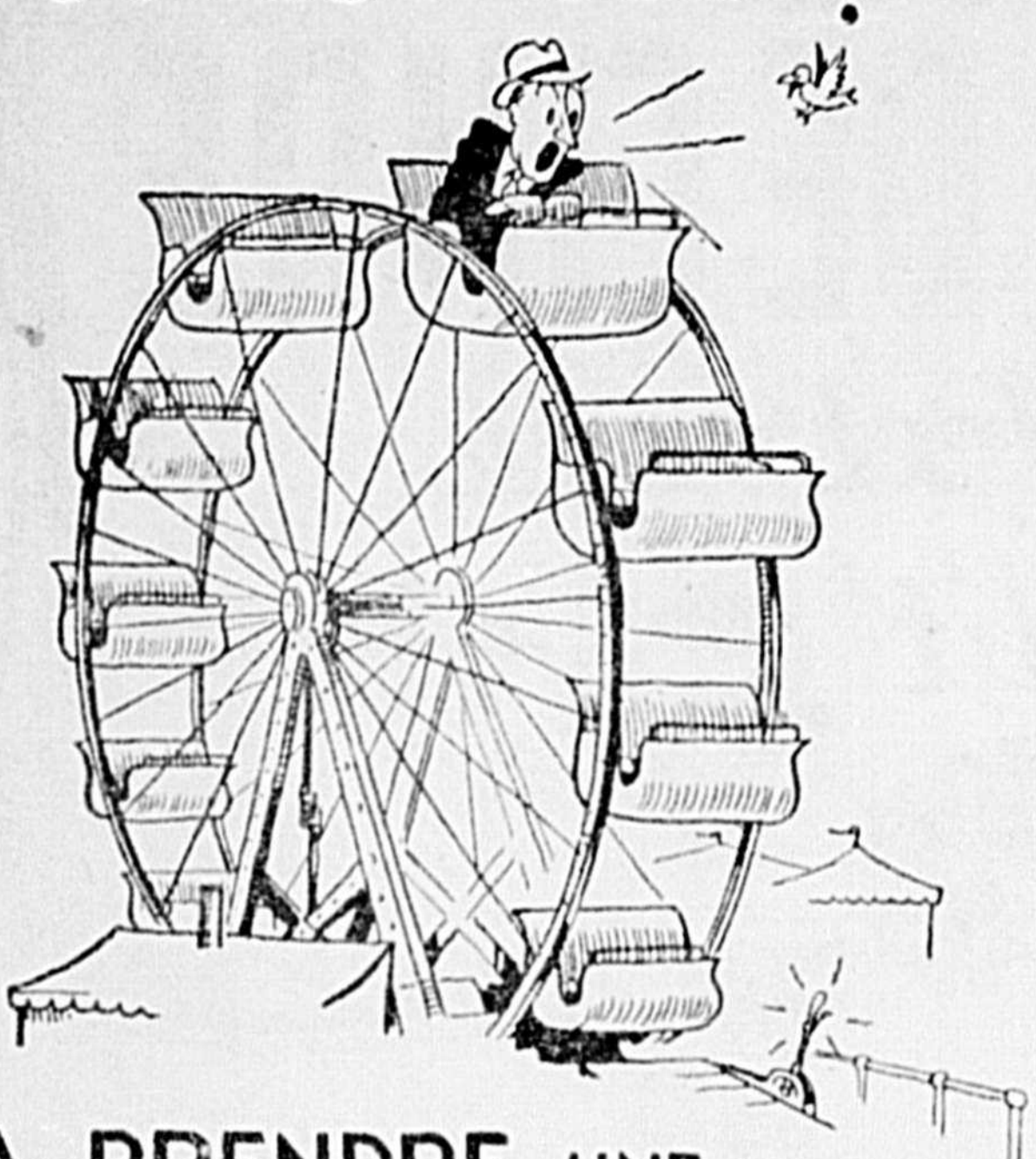
Il a été démontré au cours d'une série d'expériences sur la digestibilité des aliments canadiens conduites par la section de la chimie du Service scientifique du Ministère fédéral de l'agriculture à la

ferme expérimentale d'Ottawa que la dessiccation des pommes de terre ne réduit en rien la valeur nutritive de ce produit, et que le trempage des pommes de terre séchées n'augmente pas leur valeur nutritive pour les animaux d'élevage. Le but de ces essais était de déterminer la digestibilité relative des principes nutritifs des pommes de terre brutes et d'un produit séché de pomme de terre, ainsi que l'effet du trempage des pommes de terre séchées avant de les donner aux bestiaux.

**POUR MOI
"TOUJOURS
MOLSON"**

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

DOW
BIÈRE
Old Stock

C'EST RAFRAÎCHISSANT!

"Du haut de la Grand'Roue, qui domine les jeux,
La sensation que j'ai", dit Jos d'un air aimable,
"Ne se compare pas au plaisir ineffable
Que me donne la DOW, quand j'ai l'estomac creux."



MOTEURS A GAZOLINE

REMIS A NEUF
OFFERTS
A PRIX REDUITS

Un lot de bons MOTEURS A GAZOLINE, remis à neuf,
de 1 1/2 C.V. jusqu'à 10 C.V. Tous garantis pour 1 an.

Un BANC-SCIE à bois de corde, usagé.

Vendrons à prix réduits

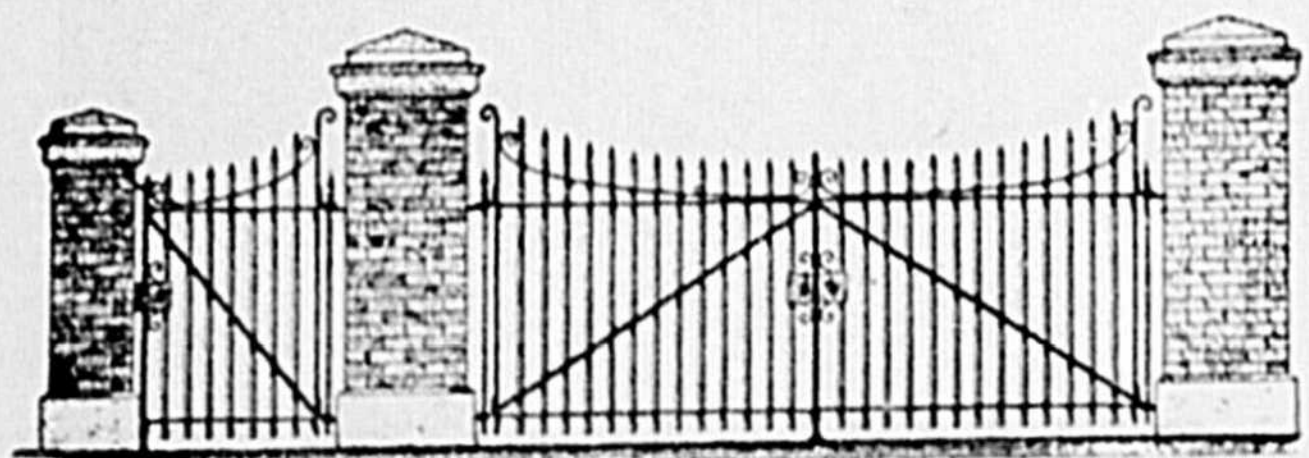
Bois de chauffage accepté en acompte.

POSTE DE SOUDURE

Notre installation moderne pour SOUDURE "Electrique"
et aussi à l'Oxygène et Acétylène nous permet d'exécuter tous
les travaux.

Travaux de fer Ornemental exécutés avec soin:

CLOTURES, ESCALIERS, TREILLIS, ETC



La Fonderie "Universel"

Enregistrée
VICTORIAVILLE, QUÉ.

A VENDRE

Deux grosses fournaies, un peu
usagées, mais en excellent état,
bois ou charbon, air chaud et eau
chaude, à vendre à moitié prix.
S'adresser à

M. ARTHUR GAUDET,
Plombier,
Rue du Moulin, Victoriaville
16 avril 1938

A VENDRE

Une paire de chevaux de travail,
avec harnais double et bob-sleighs
double. S'adresser à
NAPOLEON BRUNELLE,
Victoriaville, P. Q.

11 nov. j.n.o.

AUX AMATEURS DE PHOTOGRAPHIES

A la demande de nos clients la
Librairie de "L'Union", Artha-
baska, tiendra, à l'avenir, un as-
sортiment complet de FILMS pour
Kodak. Ceux qui en auraient be-
soin pourront s'adresser à nous.

Les commandes par la malle
recevront notre plus prompt at-
tention.

Nous avons reçu à notre Librairie
un assortiment, dans toutes les
couleurs, de Savon "Sunset", que
nous vendrons au prix de 15 cents
le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie
et laine avec ce savon.

L'EXPOSITION AGRICOLE

De la Société d'Agriculture du
Comté d'Arthabaska
pour l'année 1938

(Suite)

RACE PORCINE Yorkshire

Verrats de race pure de 1 an et
plus : 1er prix, Napoléon Daigle,
Princeville, \$1.00; 2e Lucien Cro-
teau, Saint-Médard de Warwick,
\$3.00; 3e Armand Angers, Saint-
Norbert, \$2.00.

Verrats de l'année: 1er prix,
Nap. Daigle, Princeville, \$1.00; 2e
Henry Rogers, Arthabaska, R.R.2,
\$3.00; 3e Robert Provencher, Vic-
toriaville, \$2.00.

Truies de l'année: 1er prix
Alphonse L. Vigneault, St-Valère,
\$3.00.

Chester

Verrats de 1 an et plus : 2e prix
Willie Angers, St-Norbert; \$3.00;
3e Moise Couture, Arthabaska,
\$2.00.

Truies de 1 an et plus : 1er prix
Honoré Gosselin, Victoriaville,
\$1.00; 2e Philippe Blanchet, Ar-
thabaska, \$3.00; 3e Moise Coutu-
re, Arthabaska, \$2.00.

Truies de l'année: 1er prix Ph.
Blanchet, Arthabaska, \$3.00; 2e
Willie Angers, St-Norbert, \$2.00.
Portée de cochons: 1er prix,
H. Gosselin, Victoriaville, \$1.00.

Porcs croisés

Truies de 1 an et plus : 1er prix
J. O. Lavigne, \$3.00; 2e Napoléon
Daigle, \$2.00; 3e A. L. Vigneault,
\$1.00; 4e Thos Levasseur, \$0.50.

Truies de l'année: 1er prix J.
O. Lavigne, \$1.00; 2e Jos. Trot-
tier, \$3.00; 3e Noel Baril, \$2.00;
4e Emile Blanchet, \$0.50.

Portée de cochons : 1er Odilon
Béliveau, \$1.00; 2e Thomas Le-
vasseur, \$3.00; 3e Delphis Joli-
bois, \$2.00; 4e Aurèle Houle, \$1;
5e Robert Provencher, \$0.50.

ESPECE OVINE

Oxford Down

Béliers de 2 ans: 1er Maurice
Laroche, Arthabaska, R.R.2, \$3.00;
2e Philippe Blanchet, Arthabaska,
\$3.00.

Béliers de l'année: 1er Philip-
pe Blanchet, Arthabaska, \$1.00.
Brebis de 2 ans : 1er prix Mau-
rice Laroche, Arthabaska, R.R.2,
\$1.00.

Agnelle de l'année: 1er prix
Maurice Laroche, Arthabaska, R.
R. 2, \$1.00.

Leicester

Béliers de 2 ans : 1er Delphis
Jolibois, St-Norbert, \$1.00; 2e H.
Rogers, Arthabaska, R.R.2, \$3.00;
3e Alf. Caron, Arthabaska, \$2.00;
4e Henri Denault, Arthabaska,
\$1.00.

Béliers de l'année: 1er Philip-
pe Blanchet, Arthabaska, \$1.00.
Brebis de l'année: 1er prix,
Amédée Lavallée, St-Valère, \$1.00;
2e Philibert Rogers, St-Paul, \$3;
3e Delphis Jolibois, St-Norbert,
\$2.00; 4e Henri Rogers, Artha-
baska, R.R.2, \$1.00.

Brebis de 2 ans : 1er prix, Hen-
ri Rogers, Arthabaska, R.R.2,
\$1.00; 2e Philibert Rogers, Saint-
Paul, \$3.00; 3e Delphis Jolibois,
St-Norbert, \$2.00; 4e Amédée La-
vallée, St-Valère, \$1.00.

Brebis de 1 an : 1er prix, Phi-
libert Rogers, St-Paul, \$1.00; 2e
Amédée Lavallée, St-Valère, \$3.00.
Agnelle de l'année: 1er prix,
Amédée Lavallée, St-Valère, \$1.00;
2e Philibert Rogers, St-Paul, \$3;
3e Henri Rogers, Arthabaska,
\$2.00.

Cheviot

Bélier de 2 ans : 1er Lucien
Fleurant, Ste-Clotilde, \$1.00.
Bélier de l'année: 1er Lucien
Fleurant, Ste-Clotilde, \$1.00.

Brebis de 2 ans : 1er Lucien
Fleurant, Ste-Clotilde, \$1.00.
Brebis de 1 an : 1er Lucien
Fleurant, Ste-Clotilde, \$1.00.

Agnelle de l'année: 1er Lucien
Fleurant, Ste-Clotilde, \$1.00.

Moutons croisés

Brebis de 2 ans : 1er Léopold
Daigle, \$2.00; 2e Emile Blanchet,
\$1.50; 3e Philippe Blanchet, \$1.
Brebis de 1 an: 1er Emile Blan-
chet, \$2.00; 2e Odilon Béliveau,
\$1.50; 3e Joseph Trottier, \$1.00;
4e Delphis Jolibois, \$0.50.

Agnelle de l'année: 1er Emile
Blanchet, \$2.00; 2e Delphis Joli-
bois, \$1.50; 3e Léopold Daigle,
\$1.00.

AVICULTURE

Dindon et dinde d'un an: 1er
Ovide Lemieux, Arthabaska, \$1.50.
Dindon et Dinde de l'année: 1er
Moise Couture, Arthabaska, \$1.00;

2e Henri Blanchet, Arthabaska,
\$0.75.

Oie et cane, 1 an : 1er Moise
Couture, Arthabaska, \$1.50; 2e H.
Blanchet, Arthabaska, \$1.00.

Oie et cane de l'année: 1er
H. Blanchet, Arthabaska, \$1.00.

1 Coq et 2 poules Rhode Island
rouges : 1er Lauréat Angers, Ar-
thabaska, \$1.50; 2e Willie An-
gers, St-Norbert, \$1.25; 3e Moise
Couture, Arthabaska, \$1.00; 4e
Em. Blanchet, Arthabaska, \$0.75;
5e Frank B. Laxson, Danville, R.
R. 1, \$0.50.

1 cochet et 2 poulettes Rhode
Island rouges : 1er Maurice Laro-
che, Arthabaska, R.R.2, \$1.50; 2e
Em. Blanchet, Arthabaska, \$1.25;
3e Armand Angers, St-Norbert,
\$1.00; 4e Frank B. Laxson, Dan-
ville, R. R. 1, \$0.75.

1 coq 2 poules Plymouth Rock
Blancs : 1er prix Armand Roux,
Arthabaska, R. R. 1, \$1.50; 2e
Noel Baril, St-Norbert, R. R. 3,
\$1.25.

1 cochet, 2 poulettes Plymouth
Rock blancs: 1er prix Napoléon
Leblanc, Victoriaville, R. R. 1,
\$1.50; 2e Armand Roux, Artha-
baska, R. R. 1, \$1.25; 3e Noel Ba-
ril, St-Norbert, R. R. 3, \$1.00.

1 coq, 2 poules Plymouth Rock
barrées : 1er Albert Gendreau,
St-Norbert, \$1.50; 2e Armand
Angers, St-Norbert, \$1.25; 3e
Freddy Houde, Arthabaska, \$1.00;
4e Napoléon Picard, Warwick,
\$0.80; 5e Mme Horace Paris, St-
Albert, \$0.75; 6e Willie Angers,
St-Norbert, \$0.65; 7e J.-C. Rioux,
Victoriaville, \$0.50; 8e Hector
Lambert, Arthabaska, \$0.25.

1 cochet, 2 poulettes Plymouth
Rock barrées : 1er Freddy Houde,
Arthabaska, \$1.50; 2e Alphonse
Lecomte, Princeville, \$1.25; 3e
Armand Angers, St-Norbert, \$1;
4e Arthur Rondeau, Ste-Elisabeth,
\$0.80; 5e Albert Gendreau, St-
Norbert, \$0.75; 6e Wilfrid Ver-
ville, Arthabaska, \$0.65; 7e L. P.
DeCourval, Ste-Clotilde, \$0.50; 8e
J. C. Rioux, Victoriaville, \$0.25.

1 cochet, 2 poulettes Plymouth
Rock barrées : 1er Freddy Houde,
Arthabaska, \$1.50; 2e Alphonse
Lecomte, Princeville, \$1.25; 3e
Armand Angers, St-Norbert, \$1;
4e Arthur Rondeau, Ste-Elisabeth,
\$0.80; 5e Albert Gendreau, St-
Norbert, \$0.75; 6e Wilfrid Ver-
ville, Arthabaska, \$0.65; 7e L. P.
DeCourval, Ste-Clotilde, \$0.50; 8e
J. C. Rioux, Victoriaville, \$0.25.

1 coq et 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50; 2e Eugène
Labbé, St-Norbert, \$1.25.

1 cochet et 2 poulettes Wyand-
ottes blancs : 1er Noel Baril, St-
Norbert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Leghorn blancs:
1er Frank B. Laxson, Danville,
R. R. 1, \$1.50; 2e Eugène Labbé,
St-Norbert, \$1.25; 3e Arthur Mo-
rin, Ste-Elisabeth, \$1.00.

1 cochet et 2 poulettes Leghorn
blancs : 1er Mme Louis Morin,
Ste-Elisabeth, \$1.50; 2e Odilon
Béliveau, Warwick, \$1.25; 3e Na-
poléon Leblanc, Victoriaville,
R. R. 1, \$1.00; 4e Deas Morin, Ste-
Elisabeth, \$0.75.

1 cochet et 2 poulettes Wyand-
ottes blancs : 1er Noel Baril, St-
Norbert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50; 2e Eugène
Labbé, St-Norbert, \$1.25.

1 cochet et 2 poulettes Wyand-
ottes blancs : 1er Noel Baril, St-
Norbert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

1 coq, 2 poules Wyandottes
blancs : 1er Noel Baril, St-Nor-
bert, R.R.3, \$1.50.

Blouin, \$1.00; 2e Edmond Bour-
geois, \$0.75.

Fèves de toutes variétés : 1er
Xistes Martel, \$1.00; 2e Sifroid
Sirois, \$0.75; 3e Alfred Pepin,
\$0.50; 4e Henri Rogers, \$0.25.

Patates Montagnes Vertes: 1er
Alphonse Baillargeon, \$1.00; 2e
Adéard Levasseur, \$0.75; 3e Mme
Horace Paris, \$0.50; 4e Oscar
Desrochers, \$0.25.

Patates Rouges : 1er Georges
Lafontaine, \$1.00; 2e Oscar Des-
rochers, \$0.75; 3e Albert Gen-
dreau, \$0.50; 4e Sifroid Sirois,
\$0.25.

Choux de Siam, pour les ani-
maux : 1er Oscar Desrochers,
\$0.75; 2e Alph. Lecomte, \$0.50;
3e J. C. Rioux, \$0.25.

Carottes fourragères: 1er Amé-
dée Lavallée, \$0.75.

PRODUITS HORTICOLES

Carottes de table : 1er L. P.
DeCourval, \$0.75; 2e Armand
Angers, \$0.50; 3e Lucien Croteau,
\$0.25.

Betteraves à table : 1er Aurèle
Houle, \$0.75; 2e Omer Croteau,
\$0.50; 3e Lévi Houle, \$0.25.

Betteraves fourragères : 1er
Amédée Lavallée, \$0.75.

Onions sans tiges : 1er Adéard
Levasseur, \$0.75; 2e L. P. De-
Courval, \$0.50; 3e Carrier & Frè-
res, \$0.25.

Epis de maïs sucré : 1er Arthur
Morin, \$0.75; 2e Georges Lafon-
taine, \$0.50; 3e Oscar Desrochers,
\$0.25.

Melon : 1er Armand Duchar-
me, \$0.75; 2e Norbert Fleurant,
\$0.50; 3e Oscar Desrochers, \$0.25.

Citrouille : 1er Arthur Ron-
deau, \$0.75; 2e Oscar Desrochers,
\$0.50; 3e Amédée Lavallée, \$0.25.

Citronnelle : 1er Sinai Lajeunes-
se, \$0.75; 2e Eugène Labbé, \$0.50.
Céleri: 1er prix Philippe Fleury
\$0.75; 2e Edouard Létourneau;
3e Alphonse Lecomte, \$0.25.

Tabacs : 1er Adéard Levas-
seur, \$0.75; 2e Henri Comeau,
\$0.50; 3e Willie Gérard, \$0.25.

Raisin : 1er Georges Lafontai-
ne, \$0.75; 2e L. P. DeCourval,
\$0.50; 3e Wilfrid Dion, \$0.25.

Plus belle collection de légu-
mes: 1er Norbert Fleurant, \$3.00;
2e Eugène Labbé, \$2.00; 3e Arth.
Morin, \$1.00.

Choux d'hiver : 1er Eugène
Labbé, \$0.75; 2e Désiré Beaulieu,
\$0.50; 3e Albert Gendreau, \$0.25.

Navets de table : 1er Donat
Faucher, \$0.75; 2e Armand An-
gers, \$0.50; 3e Alphonse Lecomte,
\$0.25.

Choux-fleur : 1er Norbert Fleu-
rant, \$0.75; 2e Wilfrid Hince,
\$0.50; 3e Walter Boucher, \$0.25.

Concombres : 1er Napoléon
Picard, \$0.75; 2e Eugène Labbé,
\$0.50; 3e Mme Horace Paris,
\$0.25.

Poireau : 1er Amédée Lavallée,
\$0.75; 2e Alph. Lecomte, \$0.50;
3e Isidore Létourneau, \$0.25.

Salsifis : 1er Amédée Lavallée,
\$0.75; 2e Alph. Lecomte, \$0.50;
3e Hector Bussière, \$0.25.

Tomates : 1er Josaphat Car-
rier, \$0.75; 2e Napoléon Picard,
\$0.50; 3e Alpho. Lecomte, \$0.25.

PRODUITS DU VERGER

Pommes peches : Willie Lespi-
nay, \$0.50; 2e Art. Morin, \$0.35;
3e Alphonse Baillargeon, \$0.25.

Pommes Duchesse : 1er Arthur
Morin, \$0.50; 2e Mme Louis Mo-
rin, \$0.35; 3e Willie Lespinay,
\$0.25.

Pommes Alexandre : 1er Wil-
lie Lespinay, \$0.50; 2e Mme Ls
Morin, \$0.35; 3e Arthur Morin,
\$0.25.

Pommes Wealthy : 1er Noël
Baril, \$0.50; 2e Willie Lespinay,
\$0.35.

Pommes Jaune Transparent :
1er Oscar Desrochers, \$0.50; 2e
Odilon Béliveau, \$0.35; 3e Noel
Baril, \$0.25.

Pour la plus belle collection de
pommes : 1er Willie Lespinay,
\$1.00; 2e Mme Ls Morin, \$0.75;
3e Deas Morin, \$0.50.

PRODUITS DE L'APICULTURE

Miel en gâteau : 1er Thomas
Levasseur, \$1.00; 2e Philippe Ber-
geron, \$0.75; 3e Lauréat Angers,
\$0.50; 4e Lucien Fleurant, \$0.25.

Miel coulé : 1er Thomas Le-
vasseur, \$1.00; 2e Alphonse Le-
comte, \$0.75; 3e Phil. Bergeron,
\$0.50.

PRODUITS DE L'ERABLE

Sucre d'érable : 1er Philibert
Rogers, \$0.75; 2e Noel Baril,
\$0.50; 3e Lévi Houle, \$0.25.

Sirop d'érable : 1er prix Phil-
ibert Rogers, \$0.75; 2e Henri Ro-
gers, \$0.50; 3e Isidore Létourneau
\$0.25.

PRODUITS LAITIERS

Beurre en tinette : 1er prix,

Les canadiens le préfèrent

THE "SALADA"

Edmond Pouliot, \$1.00; 2e Frédé-
ric Gagné, \$3.00; 3e Eugène Lab-
bé, \$2.00.

Meule de fromage : 1er Désiré
Alain, \$6.00; 2e Onésime Desfos-
sés, \$5.00; 3e Alfred Pouliot,
\$1.00; 4e Norbert Fortier, \$3.00;
5e Maurice Héroux, \$2.00; 6e
Wilfrid Pouliot, \$1.00.

Beurre de beurrierie : 1er Oné-
sime Desfossés, \$5.00; 2e Alfred
Houle, \$1.00; 3e Alfred Pouliot,
\$3.00; 4e Norbert Fortier, \$2.00;
5e Wilfrid Pouliot, \$1.00.

FLEURS

Bouquets de Dahlias : 1er prix
Edmond Bourgeois, \$0.75; 2e Alp.
Lecomte, \$0.50; 3e Eugène Labbé
\$0.25.

Bouquets de fleurs variées : 1er
prix Napoléon Picard, \$1.00; 2e
Josaphat Carrier, \$0.75; 3e Alph.
Lecomte, \$0.50; 4e Georges Per-
reault, \$0.25.

Bouquets d'hydrangées : 1er L.
P. DeCourval, \$0.75; 2e Arthur
Morin, \$0.75; 3e Oscar Desro-
chers, \$0.50; 3e Sinai Lajeunesse,
\$0.25.

Bouquets de Poir de Senteur:
1er L. P. DeCourval, \$0.75; 2e Ro-
land Forcier, \$0.50; 3e Alph. Le-
comte, \$0.25.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE VICTORIAVILLE A
MONTREAL \$2.90
QUEBEC \$1.75

Dép. 9 h. p. m. (h. sol.) ou plus tard, VEN. 16 SEPT. ou

Samedi, 17 sept.

Par tous les trains.

Dimanche, 18 sept.

Par les trains du matin
(à 6 h. ils circulent)

RETOUR jusqu'au LUNDI, 19 SEPT. par tous les trains.

Voitures Ordinaires, Renseignements de

J. A. FALARDEAU, Agent, Victoriaville, P. Q. (Tél. 495)

CANADIEN NATIONAL

ASSURANCES

Feu—Maladie—Accidents
Automobiles—Vol—Vitrines

Représentant les

Meilleures Compagnies

**AUGUSTE
BOURBEAU**

B. A., B. C. L.

186 Notre-Dame,

VICTORIAVILLE, P. Q.

Téléphone 357



IN MEMORIAM

Lundi, le 5 septembre, les cloches de l'église de Saint-Norbert annonçaient à tous les paroissiens la mort de l'un de leurs concitoyens les plus connus et estimés dans la personne de M. William Houle, âgé de 61 ans et 11 mois.

Gravement atteint depuis quelques mois, nous étions loin de songer que cette fatale maladie l'enlèverait si tôt au cercle de sa famille et de ses nombreux amis. L'affection qu'il avait pour les siens semblait écarter la possibilité de cette cruelle séparation. Son caractère gai et amable avait su gagner la sympathie de tous ceux qui l'ont connu. Aussi sa mort a-t-elle laissé une impression très profonde dans le cœur de ceux qui l'estimaient.

Que c'est cruel, que le vide est immense... Jamais plus nous la verrons cette noble figure qui reflétait la franche gaieté, ce cœur qui savait si bien comprendre toutes les souffrances, cette bouche qui savait sourire même au milieu des plus cruelles maladies. Perdre un époux, perdre un père, peut-on raisonner une telle douleur... et cette douleur atteint le cœur dans ses fibres les plus sensibles.

Je comprends, chers éprouvés du bon Dieu, votre cœur est brisé et dans votre héroïsme de chrétiens vous ne savez dire qu'un mot: "Seigneur que votre volonté soit faite".

O vous, mère, pourriez-vous supporter ce coup terrible? La blessure faite à votre pauvre cœur se fermera-t-elle jamais?

Vous, chers enfants d'un tendre père, vous avez vécu la douleur de l'adieu. Vous dites: La mort, cette terrible faucheuse, nous a ravi ce que nous avions de plus cher au monde; elle n'a pas eu pitié de notre jeunesse.

O père chéri, partout nous vous cherchons, partout votre place est vide. Nous pleurons et nous vous appelons, mais en vain. Du haut

du ciel écoutez la voix de ce père bien-aimé vous dire: "Je veille sur vous; je prie notre divin Maître de vous protéger, de vous bénir; ne craignez rien je ne vous abandonnerai pas."

Prions donc pour ce cher disparu; que son souvenir vive toujours dans nos cœurs et souvent allons déposer sur son tombeau ces fleurs immortelles de tout cœur chrétien: nos prières et nos regrets.

Les funérailles du regretté défunt eurent lieu le 8 septembre. Le service fut chanté par M. l'abbé C. E. Joyal. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Hamel.

M. Houle laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Georgianna Goudreau, une sœur, Mme Napoléon Gagnon, deux fils, Hector et Arthur; cinq filles, Sœur Emile-Arthur (Cécile), Mme Edmond Provancher (Diana), Mme Robert Létourneau (Annette), Yvonne et Lucile; deux belles-filles, Mme veuve P.-Emile Houle (Mariette Létourneau), Mme Hector Houle (Irène Thérien).

Portait la croix, M. Oscar Paquin.

Le corbillard était conduit par M. Alfred Létourneau.

Les porteurs étaient MM. Philippe Drouin, F. Boulanger, C. Lumeau, O. Lavigne, G. Boulanger, N. Baril.

La quête fut faite par MM. Albert Gendreau et Alphonse Gaudreau.

Offrandes de messes: Mme Veuve P.-E. Houle, Mlle Yvonne Houle, M. et Mme H. Houle, M. et Mme E. Provancher, Plessisville, M. et Mme R. Létourneau, M. et Mme D. Lebel, Victoriaville, famille Alphonse Létourneau, de Disraeli, M. et Mme R. Fleury, Arthabaska, les employés de Rubin Bros, Victoriaville, M. et Mme Napoléon Desormiers, Montréal, M. et Mme J. Couillard, Portland.

Messes de l'Œuvre du Noviciat des Pères Dominicains: Madame Amédée Lavigne, M. et Mme J. O.

Lavigne, famille Oscar Paquin, M. et Mme U. Pepin, Victoriaville, Famille A. Létourneau, famille Mme P. Létourneau, Arthabaska, familles Alfred Pepin, Warwick, Téléphore Roux, Victoriaville, Achille Hamel, Victoriaville, Gilles Couture, Warwick.

Bouquets spirituels: Personnel du Noviciat des Sœurs SS. NN. Jésus-Marie, Sœur, Emile-Arthur, Sr. Jean-Léon, Sr. M. G. des Anges, Sr. H. Marie, Sr. Lucienne, S. M. S. C., Sr. Marie du D. C., Sr. Juliette d'Afrique, Sr. Ste-Alice, élèves de l'école du village de St-Norbert et leurs institutrices, M. et Mme A. Lafrance, famille A. Gendreau, Mlle Rose Fleury, Arthabaska, famille J. A. Lavigne, Québec, M. et Mme V. Labbé, Victoriaville, M. et Mme Joseph Beaudré, Victoriaville, Famille U. Lumeau, M. et Mme N. Camiré, M. et Mme N. Baril, Mme H. Lumeau, de Victoriaville, M. et Mme P. Drouin, M. et Mme Ludger Sirois, M. Maurice Schelling, Lawrence, Mass., M. et Mme Jean-Ls Roux.

Sympathies: Officiers et membres confrères de la Cour Mercier de St-Norbert, Sr Alphonse du Rosaire, Sr M. Lucie, Sr Rose de St-François, Sr Rose-Léa, les familles H. Lumeau, Hector Allie, G. Boulanger, fils, F. Boulanger, F. Brunelle, Louis Dion, Mme A. Lavigne, F. Beaudet, E. Lumeau, L. Thérien, A. Perreault, M. Noël, Mme Ed. Schelling, L. Goudreau, P. Schelling, C. Goudreau, Arthur Allie, Camille Métivier, Désiré Goulet, Delphis Poisson, Amédée Lumeau, Isidore Létourneau, A. Fréchette, D. Nadeau, P. Roy, W. Boulanger, H. Pruneau, H. Gosselin, F. Dupuis, Raoul Talbot, Mme Hervé Beaudet, D. Pepin, P. Noël, O. Roy, A. Roy, C. Savoie, E. Sévigny, E. Gouin, Mlle L. et R.-A. Dumas, Mlle Georgette René, M. Omer Lavigne, Mlle A. Létourneau, les familles A. Gaudreau, Lévyte Houle, Doria Gaudreau, Cyprien Dupuis, Arthur Trotter, Wilfrid Laurendeau, E. Gagné, A. Angers, J. M. Béliveau, P. Thérien, Donat Bécotte, Mont-Réal, A. Jolibois, A. Mailhot, de St-Pierre les Beccquets, H. Laroche, O. Dumas, Dr J. M. Bécotte, M. Alfred Provancher, les familles A. Dumas, Médéric Paquin, A. Fleury, A. Paris, R. Fleury, A. Croteau, M. Sévigny, Mlle M. Fleury, Arthabaska, M. et Mme R. Gagné, St-Paul de Chester, M. et Mme Willie Charest, M. et Mme Médard Charest, M. N. Pellerin, N.-D. de Ham, M. et Mme J. Paquin, St-Paul de Chester, M. et Mme N. Camiré, M. et Mme J. Lizotte, Ste-Hélène, M. et Mme E. Lavigne, famille E. Létourneau, Victoriaville, M. et Mme Johnny Bécotte, M. et Mme A. Goudreau, famille Omer Ross, Mme A. Roy, familles E. Létourneau, L. Couture, P. Boulanger, A. Houle, W. Laroche, R. Rheault, R. Tourville, A. Dugré, S. Thérien, Mlle S. Leconte, Mlle R. Rheault, M. K. Kashbara, Mlle B. Tardif, Victoriaville, M. et Mme G. E. Houle, Warwick, M. et Mme Eugène Roy, Tingwick.

La famille William Houle remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans sa cruelle épreuve.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 28 septembre 1938, des soumissions pour changements et additions à l'édifice public de Drummondville, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-agent, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements et additions à l'édifice public de Drummondville, P. Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, ou des bureaux de l'architecte en chef de la division de l'édifice public, Québec, P. Q., du surintendant, 150 ouest, rue St-Paul, Montréal, P. Q., et du concierger, édifice public, Drummondville, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, et qui sera une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada, ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes; garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

REMARQUE—Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecture en chef, les plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant des que les plans et devis seront retournés au ministère pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 septembre 1938.
15 sept. 2 f.



DECES DE M. ARTHUR POITRAS

Nous avons appris avec chagrin le décès de M. Arthur Poitras, marchand bien connu de Victoriaville, décédé le 1er septembre à l'âge de 89 ans et 4 mois, et inhumé samedi, le 3 septembre à 10 heures a. m.

La sympathie de la population s'est manifestée sous forme de belle assistance aux funérailles, par les offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, offrandes de fleurs, lettres de sympathies.

M. Poitras fut un modèle de père de famille, de citoyen intègre et pacifique. Il occupa des charges importantes. Fut agent de gare du Grand Tronc de 1881 à 1899, agent consulaire, 1889 à 1902; marchand à Victoriaville, 1889 à 1938; président de la Société St-Jean-Baptiste, en 1899; président de la commission scolaire vers 1895; président de la St-Vincent de Paul, marguillier. Il fut aussi actionnaire de toutes nos manufactures et demeura à Victoriaville depuis 57 ans, c'est-à-dire que M. Poitras a pris part à toutes les activités qui ont contribué au développement de notre ville.

La levée du corps fut faite par Mgr Milot, P.D. Le service fut chanté par M. l'abbé Beauchesne, assisté de MM. les abbés Lauzière et Fréchette. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Lucien Roberge, curé de L'Avenir, fils du défunt, et Edmond Rousseau, curé de St-Louis de Blandford, ami de la famille.

Au chœur, Mgr Milot, P.D., les abbés Georges Désilets, curé de St-Samuel, W. Roux, curé de Ste-Hélène de Chester; Maurice Rousseau, vicaire à Drummondville, Arthur Bergeron, vicaire à Arthabaska. Les communautés des RR. FF. du Sacré-Cœur, de la Congrégation Notre-Dame, de N.-Dame des Anges, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, étaient largement représentées.

La chorale, sous la direction du professeur Daveluy, chanta la messe de Requiem de Daveluy. Les solistes étaient MM. Duguay, J. Désilets, N.P., M. Fournier, P.-Emile Habel.

Le cortège s'est formé à la résidence du défunt. On pouvait voir en tête la bannière des Congréganistes.

Les porteurs étaient à la croix, M. Cyrias Thibault au cercueil, MM. J. O. Carignan, Ed. Perreault, E. Demers, J. C. Giroux, C. Tourigny et M. Rheault.

M. Poitras laisse quatre fils: Octave et Elzéar de cette ville, Joseph, chef de gare de Bromptonville, Clément, de Dosquet; deux autres de ses fils sont décédés: le Dr Tancred, de Québec, et Arthur, de Sherbrooke; cinq filles: Mmes Z. Picotte, Alfred St-Laurent, de Montréal, Mlle Obéline, Lucienne et Cécile; un frère, Ernest Poitras, de cette ville, et un autre frère, Wilfrid Poitras, une sœur, Mme Drapeau, d'Herby, un beau-frère, L. P. de Courval, de cette ville.

Des petits enfants: Sr. Arthur-Marie, des Sœurs de la Providence, Sr. St-Laurent, de la Cong. Notre-Dame, de Montréal, Sr. Angèle du Crucifix, de la Cong. Notre-Dame, d'Asbestos; des petits-fils, Ls-Philippe, G.-Emile, Jacques, Fernand, Mlle Anita et Pauline Poitras, de Sherbrooke; Paul et Uldéric Poitras, Sr. Ste-Agathe, des Franciscaines, décédée, Mmes Louis Lambert, née Marguerite, Jean de Courval, née Hélène, Mlle Philomène Poitras, de cette ville; Mmes Armand Robitaille, Québec, Tancred Poitras, Lévis, Xavier Spénard, Drummondville; deux belles-sœurs, Mmes Joseph Poitras, Dosquet, Gilbert Poitras, St-Jean Port Joli,

PROGRAMME

AU THEATRE VICTORIA

à Victoriaville

(heure avancée)

Ouverture chaque soir à 8.15 h. excepté les dimanches et jours de Fêtes religieuses.

Samedi-Lundi, 17-19 sept.

Pierre Larquey, Rolland Tournier, Josseline Gael, etc., dans "UN SCANDAL AUX GALERIES"

En plus, nouvelles du monde entier et Comédie musicale.

Adm. 25-30 cts. (taxes incluses)

Mardi-Mercredi, 20-21 sept.

Dorothy Lamour, etc., dans la grande production toute en couleur naturelle:

"HER JUNGLE LOVE"

En plus, comédie musicale.

Adm. 25-30 cts. (taxes incluses)

Jeudi, 22 seulement

Florette, Jean Servais, Rosine Doréan, dans

"GIGOLETTE"

En plus, comédie musicale.

En plus, sujets courts en couleur.

Adm. 25-30 cts. (taxes incluses)

Vendredi, 23 seulement

8.15 h.—George O'Brien dans "OAINTE DESERT"

9.15 h. Robt. Young, Constance Bennett dans "TOPPER"

Adm. 15-20 cts (taxes incluses)

Samedi-Lundi, 24-26 sept.

Jean-Louis Barault, Jeanne Aubert, etc., dans "MIRAGE"

En plus Nouvelles du monde entier et sujets courts en couleur.

Adm. 25-30 cts. (taxes incluses)

Le Victoria vous offre un choix de quatre programmes complets chaque semaine.

et Charles Poitras, de Lowell, petits-enfants, Mme Ed. Roberge, née Marguerite Picotte, de Victoriaville, MM. Paul et Rolland Picotte, Mlle Cécile et Marguerite, Mme Louis Gaston, de Montréal.

Nous offrons à la famille Poitras nos sympathiques condoléances. Que Dieu ait pitié de l'âme de cet homme distingué et la reçoive dans son sein.



Si vous voulez vous régaler en fumant une bonne pipée de tabac, achetez une pipe "Sicana". En vente à la Librairie de "L'Union" à Arthabaska.

—A VENDRE: Beau poêle électrique quatre ronds, fournaux avec éléments électriques, modèles de perfection, ainsi qu'un poêle à l'huile, modèle radio. S'adresser à 68 Notre-Dame pour le poêle électrique et à 186 Notre-Dame, pour le poêle au pétrole.

—Un bon mineographe à vendre, en bonne condition. S'adresser au numéro 186, rue Notre-Dame.

Pour l'Ouverture des Classes

Vous trouverez à La Librairie de "L'UNION" un excellent assortiment de fournitures pour classe, que vous pouvez vous procurer sans aller acheter ailleurs.

CRAYONS

Vous pouvez avoir des crayons au prix de:

- 1 doz. de crayons à 6 sous la doz.
- 1 doz. de crayons à 7 sous la doz.
- 1 doz. de crayons à 9 sous la doz. (avec efface).
- 1 doz. de crayons à 20 sous la doz. (avec ou sans efface)
- 1 doz. de crayons à 40 sous la doz. (avec ou sans efface)

Aussi des SETS de CRAYONS et PLUMES de tous les prix.

CAHIERS

ACHETEZ

et nous vous donnerons GRATUITEMENT

- 1 doz. de cahiers à l'encre ou au plomb à 15 sous la doz.
- 1 doz. de cahiers à l'encre ou au plomb à 25 sous la doz.
- 1 doz. de cahiers de dessin à 40 sous la doz.
- 1 encier double rouge et bleu
- 1 crayon combiné (avec efface)
- 1 boîte de crayons de cire pour le dessin

GROSSE TABLETTE AU PLOMB: 45 CENTS LA DOZ.

Nous avons aussi un grand choix de coffrets en bois, règles, aiguiseurs de crayons, sacs, valises, etc., etc.

Vous pouvez vous procurer à notre Librairie, en même temps, tous les classiques que vous aurez besoin pour vos enfants à l'école.

BROSSES A DENTS:

Avec étui: 20 cents Sans étui: 10 et 15 cents

Nappe en rayon, grandeur 52 x 52, en deux couleurs, 48 cents

ARTICLES POUR CADEAUX DE TOUTES OCCASIONS

Messieurs les Secrétaires des Commissions Scolaires et Municipales peuvent se procurer à notre Librairie toutes les formules requises pour leur secrétariat.

A VENDRE

Grand chalet, dimensions 40 x 28 pieds, avec partie aménagement et piano, situé sur le bord de la rivière Nicolet, en face du Chalet Les Cèdres, à Victoriaville.

S'adresser à

E. CHARTIER,

90 Ave Brown, Québec,

cu à Edouard CHARTIER,

Avenue Presbytère,

Victoriaville

1er sept. 4 f.

Presque toutes les exportations de conserves de volailles sur le Royaume-Uni en 1937 ont été fournies par trois pays, le Canada, la Pologne et le Japon.

Au cours de l'année 1937 la population porcine a diminué au Canada, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et en Eire (Etat libre d'Irlande). Il y a eu diminution également en Danemark, dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Pour faire affiler vos "clippers", ouvrage garanti, prix 50 cents, allez toujours chez EMILE DURAND, propriétaire de l'Hôtel National, Princeville. Envoyez le plus vite possible.

7 oct. j.n.o.

A VENDRE

Une maison avantageuse et de revenu, beau poste pour un commerce, située dans le centre des affaires. S'adresser à

J. R. HOULE,

261 Rue Notre-Dame,

Victoriaville, P. Q.

20 mai j.n.o.

A LOUER

Bon poste de commerce avec logis.

S'adresser à

EUDORE FOURNIER & FILS,

Victoriaville, P. Q.

TROUVEZ LA PERSONNE QUI.....

A BESOIN D'UN AMEUBLEMENT OU UN ARTICLE QUELCONQUE D'OCCASION EXACTEMENT COMME CELUI QUE VOUS VOULEZ VENDRE ET VOUS OBTIENDREZ VOTRE PRIX

POUR TROUVER
CETTE PERSONNE
RIEN NE VAUT LES
PETITES ANNONCES

—dans—

"L'UNION DES CANTONS DE L'EST"

Une source de
pure satisfaction

Agreeable comme l'arome d'un bon dîner sous les pins, après une journée active au grand air—limpide comme l'onde d'un lac alpin—telle est la Black Horse—la bière préférée des Canadiens.

Examinez-la dans le verre et voyez la différence. Prenez-en une gorgée et remarquez-en la saveur moelleuse. C'est le produit de cinq générations de brassiers, des artistes dans leur métier, dont l'habileté se reflète dans chaque goutte de ce breuvage exquis. Saine et reconstruisante, la Black Horse désaltère et aide la digestion. Comme source de pure satisfaction, elle est sans rivale. C'est pourquoi

La **Black Horse**
est bue par plus de gens que
toute autre BIÈRE en bouteille



Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

A la fin de la semaine dernière, avec la perspective d'un mouvement plus favorable à l'exportation, notre marché domestique était relativement actif, mais malheureusement vers le milieu de cette dernière semaine on rapporta une plus grande tranquillité sur les marchés d'outre-mer et ce virement subit n'a pas tardé à désorienter quelque peu nos opérateurs.

Il s'en est donc suivi un ralentissement assez marqué dans la demande, surtout de la part des entrepreneurs qui, par la suite, jugèrent prudent de limiter leurs achats aux besoins immédiats seulement.

Un sentiment plutôt hésitant, même nerveux, a donc continué à dominer sur notre marché et un recul des prix a été enregistré au cours des derniers jours.

D'autres facteurs très importants qui tiennent actuellement les acheteurs à l'écart et contribuent à l'avalissement des prix sont l'indication d'un surplus croissant de stock et d'une augmentation de production qui semble vouloir se continuer constamment.

Au cours de l'avant-midi lundi, le 12 septembre, le No. 1 Pasteurisé un gros était coté de 23c. à 23½c. la livre.

FROMAGE

Notre marché au fromage est stable et peu de changement à noter dans les prix.

VOLAILES VIVANTES
Les arrivages accusent une légère diminution comparativement à la semaine précédente et avec une distribution plus rapide, les prix furent plus soutenus.

VOLAILES ABATTUES
La demande est un peu plus limitée et l'écoulement relativement plus lent.

Bien que les prix furent maintenus stationnaires, il est encore trop tôt pour en recommander l'expédition, car la vente n'est régulière que lorsque la température est plutôt froide alors que les moyens de conservation sont plus propices aux acheteurs.

Il est donc préférable actuellement de continuer l'expédition de la volaille vivante.

OEUFS

Montréal et Québec.—Avec une rareté persistante d'œufs de catégories supérieures, ce marché a été très ferme et une autre avance a été enregistrée dans les prix même pour certaines catégories inférieures qui sont un peu plus recherchées dans le moment.

VEAUX ABATTUS
Montréal et Québec.—Les arrivages sont restreints et avec une demande très active ce marché est ferme aux prix actuels.

PORCS ABATTUS
Montréal et Québec : Marché ferme et légère avance de prix.

POULES VIVANTES
A—5 lbs et plus 18c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c.
Coqs 12c.

VOLAILES VIVANTES
Poulets à Rôtir
(Gras)
A—5 lbs et plus 22c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17c.
C—2½ lbs jusqu'à 3 lbs 15c.

(Rouges)
A—5 lbs et plus 19c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15c.
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs 12c.

Poulets à griller
(Toutes couleurs)
A—2 lbs jusqu'à 2½ lbs, bonne qualité 19c.
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs, qualité moyenne 17c.
C—2 lbs jusqu'à 2½, qualité inférieure aux catégories A et B 15c.

N. B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces trois catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS
(Engraisés au lait)
Bons 13c.

Moyens 11½c.
Communs 10c.

DINDES VIVANTES

(Mères)

A 19c.
B 17c.
C 15c.
Coqs 15c.
Lapins Vivants 13c. la lb.
Pigeons vivants, ... 25c. le couple

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial—5 lbs et plus 22c.
A—5 lbs et plus 21c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.
B—5 lbs et plus 19c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17c.
C—5 lbs et plus 17c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15c.

OEUFS

A—Gros 37c.
A—Moyens 35c.
B 28c.
C 23c.

Important : Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé 23½c.
No. 1 non pasteurisé 22½c.
No. 2 22½c.

FROMAGE

Blanc

No. 1 13-11/16c.
No. 2 12-11/16c.
Coloré
No. 1 13-13/16c.
No. 2 12-13/16c.

Très important : Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 12 septembre 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs

(Prix non définitivement établis)
Select, 190-230 lbs 9.75-10.00
Prime, \$1.00
Bacon, 180-230 lbs 9.75-10.00
Boucher, 160-210 lbs 9.25-9.50
Léger, 120-160 lbs 8.75-9.00
Lourd, 210-270 lbs 9.25-9.50
Extra lourd, 270 lbs 8.75-9.00
Truies 7.00-8.50
Classification abattu 13.50

* Nourris et abreuvés.
** Par camion.

Veaux de lait

Choix 8.50-9.00
Bon 8.00-8.50
Moyen 7.00-7.50
Commun 5.00-6.00

Veaux de champ

Bon 4.00-4.50
Moyen 3.75-4.00
Commun 3.25-3.50

Agneaux du printemps

Bons 8.00
Communs 6.00
Non castrés 6.00

Moutons

Bon 3.50-4.00
Commun 2.00-2.50

Vaches

Choix 4.50-4.75
Bonne 4.00-4.25
Moyenne 3.25-3.50
Commune 2.25-2.50
Très Com. 1.50-1.75

Taures

Choix 5.00-5.25
Bonne 4.50-5.00
Moyenne 3.50-4.00
Commune 2.50-3.00

Taureaux

Choix 4.00-4.50
Bon 3.25-3.50
Moyen 3.00-3.25
Commun 2.50-2.75

Bouvillons

Choix 7.00-7.25
Bon 6.00-6.50
Moyen 5.00-5.50
Commun 4.00-4.50
Com. Léger. 3.50-4.00

SUR LE MARCHÉ DE MONTREAL

S'il était donné à nos cultivateurs de visiter le marché des animaux vivants à Montréal, ils y verraient des choses intéressantes. Ils constateraient qu'il s'agit d'une entreprise considérable. L'on sait que c'est à Montréal que s'écoule la majorité des bêtes à cornes, des veaux, des moutons et des porcs que nos cultivateurs élèvent pour fin de boucherie. Les prix qu'on y obtient chaque semaine servent de baromètre aux marchés locaux de chaque région de la province. C'est dire que le travail de la Coopérative du Bétail dans ce domaine, son influence sur la fixation des prix, bénéficient non seulement aux cultivateurs qui nous expédient leurs animaux à Montréal, mais ont aussi leur répercussion sur chacune des ventes faites individuellement par les producteurs qui alimentent les autres villes de la province.

Les cultivateurs qui font l'élevage d'animaux destinés à l'alimentation humaine ont droit à un profit, c'est-à-dire que le produit de la vente doit être supérieure au montant des déboursés qu'ils ont dû consentir pour l'élevage et la mise sur le marché de ces animaux. Ce n'est que juste, surtout si l'on considère que le producteur doit tenir compte des exigences du consommateur. Qu'ils le veulent ou non, les cultivateurs de toutes les régions de la province jouent un rôle quand il s'agit d'établir les prix, ceux que paie la Coopérative tout comme ceux que paient les autres vendeurs. Pour que notre organisation puisse remplir son rôle, faire le bien qu'on attend d'elle, il faut l'encourager, la patroniser.

Nous aurons notre mot à dire vis-à-vis des acheteurs si nous avons à leur offrir des animaux en quantité, en grand nombre même. Si à l'ouverture du marché de lundi matin, nous disposons d'un fort pourcentage des arrivages totaux, nous pouvons tenir tête aux acheteurs, nous pouvons demander les prix qui nous semblent justes et souvent les obtenir. Sans être au courant des besoins de chacun, nous sommes en mesure de prévoir la demande que nous feront nos clients au début de chaque semaine.

Beaucoup de cultivateurs ont compris l'importance des services que nous pouvons leur rendre; nous sommes fiers de la confiance qu'ils ont mise en nous et nous croyons que leur nombre va continuer de grandir. D'ailleurs, il s'agit de leurs intérêts et, nous le répétons, la Coopérative sera d'autant plus forte et rendra d'autant plus de services qu'il y aura de cultivateurs qui leur donneront leur appui.

J.-A. R.

Le 12 septembre 1938.

Nouvelles de Princeville

(De notre correspondant)

—M. Désiré Allard, télégraphiste des C. N. R., à Kapuskasing, Ont., est retourné à son bureau après avoir passé une vacance de 15 jours chez son père, M. Pierre Allard, et autres parents et amis.

—M. Victor Boisvert, de Gentilly en visite chez sa sœur, Mme Achille Carignan.

—Parmi les collégiens qui sont partis pour parfaire leurs études dans diverses maisons d'éducation, disons de mémoire: au Collège Commercial de Victoriaville, MM. Jean-Marie, Louis et Laurent Fréchette, Jérôme Lachance, Georges Edouard Carignan, Bertrand Thibault et Roger Charest; Au Collège d'Arthabaska: Laurent, Paul, Roch et Pierre Lacoursière, Benoit Rousseau; Chez les Pères de Montfort, à Papineauville: Roch Nadeau, Jean-Marie et Yves Poisson; au Séminaire de Nicolet: M. Armand Charest; à l'Ecole Normale de Nicolet: M. Clément Poisson; Au Mont St-Louis de Montréal: M. Durand; au Séminaire de Québec: Gilles Morissette. A tous nous souhaitons une fructueuse année scolaire.

—MM. Adélaïde Jacques, Rosaire Brissette, Maurice et André Nadeau sont partis pour un voyage en Abitibi, où ils visiteront divers centres, ainsi que leurs parents et amis, à Amos, Rouyn, LaSarre.

—Miles Gabrielle Carignan, Bernadette Allard, Juliette Pepin,

B. Bétie sont allées en pèlerinage au Cap de la Madeleine.

—Samedi dernier, le 10 septembre, à 10 h. a. m. M. Arnould Bourbeau, comptable à St-Hyacinthe, fils de M. et Mme Auguste Bourbeau, de Victoriaville, a uni sa destinée à celle de Mlle Jacqueline Fréchette, fille de M. et Mme Arthur Fréchette de notre ville. Le mariage a été célébré par le Rév. C. P. Tourigny, curé de East-Hereford.

M. Arthur Fréchette accompagnait sa fille, et M. MacDonald Bourbeau servait de témoin à son frère, en l'absence de M. Auguste Bourbeau, retenu à sa chambre par la maladie.

M. le Chanoine J. S. Poirier, les Rév. J. A. Beaudet, curé de Kingsey Falls, Edm. Rousseau, curé de St-Louis, et J. E. Coll, vicaire à Princeville, assistaient au chœur et ont signé les registres.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'Hôtel de Ville, et plus de 200 invités étaient présents. M. et Mme Arnould Bourbeau sont ensuite partis en voyage de noces à New-York et à Atlantic City. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux et à leur retour ils résideront à St-Hyacinthe.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ce jeune couple sur lequel la vie semble sourire en de riantes promesses de félicité.

—Mme Emile Bélanger s'est rendue à Montréal, assister aux funérailles de sa cousine, Mme Elie Crespy, la semaine dernière.

Mme Achille Carignan, Mlle Thérèse et Florence Carignan, M. Donald Carignan sont allés à Gentilly, dimanche dernier.

—Mlle Gabrielle Carignan, institutrice à l'Ecole des Pointes, a reçu la prime accordée aux institutrices pour succès méritoires dans l'enseignement.

—Le 3 septembre, M. Fernand Blondeau, cultivateur, de Ste-Sophie, fils de M. et Mme Thomas Blondeau, a épousé Mademoiselle Cécile Trépanier, fille de Mme Alfred Trépanier. M. Thomas Blondeau était le témoin de son fils et M. Freddy Trépanier accompagnait sa sœur. Nos meilleurs vœux de bonheur.

—Le 25 août a été baptisé Jos.-Louis-Rémi-Gilles, enfant de M. et Mme Alphonse Sévigny, née Ophélie Lalier. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Rémi Daigle.

Le 30 août : Joseph-Jules-Léon, enfant de M. et Mme Germain Baril, née Jeannette Mathieu. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Baril, grands-parents de l'enfant.

Le 1er septembre, Joseph-Jean-Roch, enfant de M. et Mme Georges Carignan, boulanger, née Antoinette Latulippe. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Carignan, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations aux heureux parents.

—Pensée sérieuse pour rire : "Un nègre portant des verres fumés, le soir tard, sous un ciel sans lune, doit certainement voir la vie en noir."

—N'oubliez pas de téléphoner à notre représentant, M. A. J. Le-Houx, toutes les nouvelles que vous aimeriez faire paraître sur "L'Union". Une grande partie des familles parties de Princeville pour l'étranger, aux Etats-Unis, dans l'Abitibi, etc., sont abonnées à l'Union et apprendront ainsi ce qui vous concerne, ça leur fera plaisir et vous sauvera le temps que vous passeriez à leur écrire en résumé les nouvelles que nous donnons complètes dans nos colonnes, et pratiquement chaque semaine.

—Quelques joueurs de croquet du club "Les Etoiles" ont rendu visite aux joueurs de Victoriaville, mardi dernier et les parties jouées ont donné le résultat suivant :

Gendron et Gendron, du Victoriaville, gagnent contre Caouette et L. Couture, du Princeville.

Poirier et LeHoux, du Victoriaville, gagnent contre Girouard et Lenneville, du Princeville.

Lenneville et Thibault, du Princeville, gagnent contre Gendron et Bossé, du Victoriaville.

Lenneville et Thibault, du Princeville, gagnent contre Gendron et Gendron, du Victoriaville.

Fréchette et LeHoux, du Victoriaville, gagnent contre Caouette et Couture, du Princeville.

Bossé et Gendron, du Victoriaville, gagnent contre Lenneville, et Thibault, du Princeville.

Bossé et LeHoux, du Victoriaville,

ville, gagnent contre Caouette et Trépanier, du Princeville.

Hommages aux vainqueurs, sympathies aux vaincus.

MARIAGE

SIMARD-FOURNIER

En l'église de Plessisville, le 17 août dernier a été béni le mariage de M. Urbain Simard, fils de M. et Mme Napoléon Simard, de Princeville, avec Mlle Mériilda Fournier, fille de M. et Mme Eudore Fournier, de Plessisville. M. Simard servait de témoin à son fils et M. Fournier accompagnait sa fille.

Après la cérémonie religieuse la réception eut lieu chez M. et Mme Fournier, parents de la mariée. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de nocces à Boston, New-York, Putnam, Forgeville, et plusieurs autres endroits des Etats-Unis.

A leur retour, dimanche le 28 août, nombre de parents et d'amis se sont réunis à la demeure de M. et Mme Napoléon Simard, en l'honneur de M. et Mme Urbain Simard, de retour de leur voyage de nocces. Au souper et à la réunion qui suivit, nous avons remarqué MM. et Mmes Urbain Simard, Eudore Fournier, Napoléon Simard, Onésime Simard, Robert Fournier, Joseph Fournier, Antonio Fournier, York Grégoire, M. Albert Fournier, Mlle Marie-Anne Fournier, Mlle Alida Simard, Mlle Marie-Anne Simard, M. Wilfrid Prince, Mlle Bernadette Simard, M. Gérard Gilbert, Mlle Marie-Blanche Simard, M. Armand Nadeau, Mlle Thérèse Perreault, M. François Simard, Mlle Octave Grenier et M. Onésime Grenier, de Coaticook, M. et Mme Armand Grenier, et Mlle Jeanne-Rose, de St-Adrien, M. et Mme Joseph Grenier, Mlle Rose-Anne Grenier, M. et Mme Antonio Grenier, Mlle Cécile et Marie-Paul Grenier, M. Elphège Grenier, d'Asbestos, Mme Wilfrid Grenier, MM. Willie et Ls Philippe Grenier, M. et Mme Alph. Morency, Mlle Yvette et Jeanne d'Arc Morency, M. Raymond Morency, de Québec, MM. et Mmes Arthur Belleau, Alcide Belleau, Paul Valois, de St-Rosaire; M. Omer Simard, Mlle Judith Carignan, M. Roger Baril, Mlle Bernadette Simard, M. Emile Simard, Mlle Jeanne Baril, M. Armand Bergeron, Mlle Gertrude Simard, M. et Mme Maurice Germain et leurs enfants, Thérèse, Jean-Marcel, Jean-Marc et Andrée, M. et Mme Henri Pepin, de Ste-Sophie, MM. et Mmes Arsène Baril, Paul-Emile Baril, Emile Gilbert, Art. Lassonde, M. Richard Lassonde, Mme Aurèle Fréchette, MM. et Mmes Antonio Filion, Alphonse Provancher, Mme J. S. Filion, M. et Mme Arthur Perreault, Mlle Marguerite Perreault, Mme Eva Berger, M. et Mme Sylvio Filion, fils, de Victoriaville, Mlle Wilbrod Filion, MM. et Mmes Joseph Provancher, Paul-Henri Provancher, Henri Croteau et leur fils Gilles, M. et Mme Alphonse Filion et leur bébé, de Québec, M. Emile Baillargeon, etc.

Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que les invités se séparèrent, emportant l'agréable souvenir du cordial accueil de M. et Mme Napoléon Simard, et après avoir formulé à l'intention de M. et Mme Urbain Simard les meilleurs vœux de bonheur sans nuage des deux longes vie à deux.

M. et Mme Urbain Simard résideront à Victoriaville, où M. Simard est tailleur à la Fashion Craft.

"L'Union" et son correspondant de Princeville souhaitent aussi à ce jeune ménage toutes les bonnes choses de circonstance.

DEVOILEMENT DU MONUMENT A PIERRE DE LA VERENDRYE

St-Boniface.—Les fêtes du bicentenaire de Pierre de La Vérendrye se sont terminées par le dévoilement d'un monument érigé dans le parc Taché, à St-Boniface, à la mémoire du célèbre découvreur. Le monument, qui est l'œuvre du sculpteur Emile Brunet, de Montréal, a été dévoilé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, l'honorable W.-J. Tupper.

L'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics, dans le gouvernement fédéral, parlant au banquet qui a clôturé la manifestation a déclaré qu'il était très heureux de la partie prise par la population de langue anglaise aux fêtes de l'explorateur canadien-français. "Quand je serai de retour à Ottawa, je serai heureux de dire que j'ai été témoin de la plus grande coopération des deux grandes races et, en fait, entre toutes les races du Canada."

L'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, a également adressé la parole. Il déclara que la population canadienne-française n'a pas d'autre désir que de voir la plus parfaite entente fleurir entre les diverses nationalités du pays. Les problèmes économiques constituent le plus grand obstacle à l'unité, ajouta-t-il. "N'oublions pas cependant, dit-il, que l'on peut être un fils loyal du Canada tout en restant pour ou contre le projet de canalisation du Canada, pour ou contre un changement à notre

Un demi pour cent par an de l'actif total ne constitue pas une grande marge de bénéfice pour une entreprise, qu'elle soit collective ou individuelle.

C'est pourtant tout ce que gagnent les banques à charte du Canada.

Les banques allouent des intérêts aux dépôts d'épargne personnels. Elles comptent des intérêts sur les prêts.

La différence n'est pas tout profit. Loin de là, et voici pourquoi :

(a) Il en coûte de l'argent pour exploiter une banque.
(b) Les réserves liquides des banques ne rapportent rien.
(c) Les banques doivent se constituer des fonds de prévoyance en vue de pertes éventuelles.
(d) Une grande partie de l'actif des banques ne rapporte que des profits minimes.

Les banques canadiennes utilisent les services de plus de 25,000 personnes. Au cours des dix dernières années, les banques à charte du Canada ont versé en traitements et salaires quelque \$376,000,000, ce qui est autant de pouvoir d'achat réparti dans tout le pays.

Pendant ces dix années, les banques ont payé en impôts \$40,331,930 aux municipalités, \$14,429,320 aux provinces et \$24,027,324 au Gouvernement fédéral, soit un total de \$79,888,574.

Les banques ont d'ailleurs d'autres frais : loyers, papeterie et impressions, éclairage, eau et combustible, contributions aux fonds de pension du personnel et versements aux compagnies qui émettent des polices d'assurance collective sur la vie des employés. L'amortissement des immeubles absorbe, chaque année, une somme importante.

Tout ce qu'une banque est appelée à payer—impôts, salaires ou autres frais—ne peut être prélevé que sur ses ressources et doit être réglé en espèces. Elle ne saurait s'acquitter en recourant à la magie.

La banque ne présente pas uniquement de beaux côtés. Elle comporte aussi des ombres. Les banques doivent toujours être en mesure de payer en totalité leurs créanciers, déposants et porteurs de billets; mais elles ne peuvent pas toujours recouvrer en totalité le montant de leurs créances. Elles subissent des pertes, inévitablement; aussi sont-elles tenues de mettre de côté des sommes importantes, afin d'y faire face.

Une banque doit toujours maintenir son actif dans un état de liquidité qui lui permette de vous rembourser votre dépôt au moment où vous jugez à propos de le retirer.

La loi exige que les banques à charte tiennent en dépôt à la Banque du Canada ou gardent en billets de la Banque du Canada l'équivalent de cinq pour cent des fonds de leurs déposants mais, dans la pratique, elles conservent toujours à peu près le double de ce pourcentage. Or les dépôts à la Banque du Canada et les billets de celle-ci ne rapportent pas d'intérêts aux banques à charte.

Il leur est en outre nécessaire d'affecter une somme importante à des placements à court terme rapidement réalisables. Le rendement de ces titres est faible, d'abord à cause du caractère même des bons du Trésor et autres valeurs à courte échéance, ensuite parce que les banques, qui n'ont le monopole ni de l'argent ni du crédit, subissent la concurrence de nombreuses entreprises industrielles qui engagent leurs réserves liquides dans des placements de ce genre.

Les profits des banques proviennent, dans une très large mesure, des prêts; mais une banque ne peut prêter que lorsqu'il se trouve un client disposé à emprunter.

Le système fiscal, pour ou contre l'autonomie provinciale.

"La Confédération durera, ajouta-t-il, aussi longtemps que l'autonomie des provinces sera sauvegardée et dûment respectée. Tous les Canadiens doivent réaliser qu'ils n'ont qu'une patrie et que le Canada est un Etat souverain."

Les autres orateurs ont été M. le comte de Dampierre, ministre de France au Canada, M. l'abbé Baisnée, directeur de l'Institut français de Washington, l'hon. Bracken, premier ministre, le juge Fabre-Survery, de Montréal, Mgr Alfred Comtois, évêque des Trois-Rivières et M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes.

Vous pouvez acheter à la Librairie de "L'Union", des ampoules électriques "Mazda" 15, 25, 40, 60 watts et plus à des prix les plus modérés.

QUELQUES FRANCHES EXPLICATIONS SUR LES PROFITS DES BANQUES

Un demi pour cent par an de l'actif total ne constitue pas une grande marge de bénéfice pour une entreprise, qu'elle soit collective ou individuelle.

C'est pourtant tout ce que gagnent les banques à charte du Canada.

Les banques allouent des intérêts aux dépôts d'épargne personnels. Elles comptent des intérêts sur les prêts.

La différence n'est pas tout profit. Loin de là, et voici pourquoi :

(a) Il en coûte de l'argent pour exploiter une banque.
(b) Les réserves liquides des banques ne rapportent rien.
(c) Les banques doivent se constituer des fonds de prévoyance en vue de pertes éventuelles.
(d) Une grande partie de l'actif des banques ne rapporte que des profits minimes.

Les banques canadiennes utilisent les services de plus de 25,000 personnes. Au cours des dix dernières années, les banques à charte du Canada ont versé en traitements et salaires quelque \$376,000,000, ce qui est autant de pouvoir d'achat réparti dans tout le pays.

Pendant ces dix années, les banques ont payé en impôts \$40,331,930 aux municipalités, \$14,429,320 aux provinces et \$24,027,324 au Gouvernement fédéral, soit un total de \$79,888,574.

Les banques ont d'ailleurs d'autres frais : loyers, papeterie et impressions, éclairage, eau et combustible, contributions aux fonds de pension du personnel et versements aux compagnies qui émettent des polices d'assurance collective sur la vie des employés. L'amortissement des immeubles absorbe, chaque année, une somme importante.

Tout ce qu'une banque est appelée à payer—impôts, salaires ou autres frais—ne peut être prélevé que sur ses ressources et doit être réglé en espèces. Elle ne saurait s'acquitter en recourant à la magie.

La banque ne présente pas uniquement de beaux côtés. Elle comporte aussi des ombres. Les banques doivent toujours être en mesure de payer en totalité leurs créanciers, déposants et porteurs